

BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NIMES

ANNÉE 1909

NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER
A. CHASTANIER, Successeur
12 — RUE PRADIER — 12

1909

TABLE

FAITS ACADÉMIQUES

	Pages
M. le secrétaire sur la liquidation de la succession Sabatier.....	6
Concours de 1908 sans résultat.....	6
47 ^e Congrès des Sociétés savantes à Rennes, en 1909.....	6-29
M. Maruéjol est élu président pour 1909. — Ses remerciements.....	6-8
M. le chanoine Delfour est élu vice-président pour 1909.....	7
M. Bruneton est réélu trésorier.....	7
M. le Docteur Barral cède la présidence à son successeur.....	7
Démissions de MM. G. Carrière et F. Daudet. — Nommés MEMBRES HONORAIRES.....	14-15-22
Décès de M ^{me} veuve Adolphe Guibal, belle-mère de M. Gérard Lavergne.....	16
Décès de M. Adolphe Nègre, père de M. Henry Nègre.....	16
M. Clavel annonce la conférence sur le Canada de M. Arthur Geoffrion, avocat au barreau de Montréal. ..	16
Désignation des commissions. — Rétablissement de la commission de présentation de candidatures.....	16-17
Comptes de M. Bruneton, trésorier..	17-22

	Pages
SOCIÉTÉ D'EMULATION DE CAMBRAI (concours pour 1909).....	20
<i>Monument de Frédéric Mistral</i>	20
M. <i>Bruguier-Roure</i> délégué au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> , de Rennes, en 1910.....	20
MM. <i>Barral</i> , <i>Raymond Février</i> , <i>Albert Roux</i> , promus <i>officiers de l'Instruction publique</i>	21
M. <i>Gaston Darboux</i> , professeur de l'Université d'Aix-Marseille, reçoit les insignes de l' <i>Ordre de Sainte-Anne de Russie</i>	21
Décès de M. <i>le curé Boudin</i>	21
Décès de M. <i>Lombard-Dumas</i> ...	21-31-89
Décès de M. <i>de Séré baron de Rivières</i>	28
Congrès des Sociétés savantes de Provence.....	29-73
<i>Monument de Marcelin Berthelot</i>	29
M. <i>Albert Roux</i> à <i>Ulysse Dumas</i> , de Baron.....	32-79
M. <i>Gaston Darboux</i> , membre honoraire, est nommé membre du <i>Conseil de l'Observatoire d'Astronomie de Meudon</i>	32
M. <i>le capitaine Gros Long</i> (<i>Pierre Dévoluy</i>) est élu correspondant.....	32-41
Election de deux membres résidants : MM. <i>Paul Bérenguier</i> et <i>Jean Bosc</i>	33-35-40-43-44-63-64-65
M. <i>le Dr Zawodny</i> , élu correspondant, remercie.....	34
M. <i>Galien Mingaud</i> , conservateur du MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, demande et obtient, pour sa Bibliothèque, le complément de la collection des <i>Mémoires</i> de l'Académie, et, pour la suite, leur service.....	34

	Pages
ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES- LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX (concours pour les années 1909 et suivantes)	35
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE (76 ^e session, en mai 1909, à Avi- gnon)	35
Election de M. <i>Galien Mingaud</i> com- me <i>membre honoraire</i>	36-42-64-66
Décès de M. <i>Léonce de Curières de Castelnau</i> , <i>membre honoraire</i>	37-50
III ^e Congrès international de Botani- que à Bruxelles (14-22 mai 1910)	45-120-135
M. <i>Bérenquier</i> est nommé <i>Officier d'académie</i>	50
M. <i>Jean Aicard</i> est élu <i>membre hono- raire</i>	53-73-77
SOCIÉTÉ DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE PAU. — Incendie du 21 no- vembre 1908 au dépôt des Archi- ves départementales de cette ville.	53
SOCIÉTÉ DES ETUDES HISTORIQUES (concours pour le <i>Prix Raymond</i>).	56
Séance publique du 3 juin 1909.	66-78-80- 86-88-89
Sur un écriteau-réclame encadré dans un des arceaux des Arènes	66-69-76
M. le docteur <i>Barral</i> reçoit une mé- daille honorifique comme <i>vice-pré- sident du Conseil départemental d'hygiène</i>	69
Décès de M. le chanoine <i>Lamoureux</i> , <i>correspondant</i>	69
Sur un répertoire artistique et ar- chéologique	70
M. <i>Maruéjol</i> , <i>président</i> , est délégué à la Commission du legs Boucher de Perthes (année 1909)	73

	Pages
Réunion des commissions du <i>Con-</i> <i>cours</i> et du <i>Prix Jules Salles</i>	73-74
Congrès archéologique de France à Avignon. — Récompenses à MM. <i>le chanoine Nicolas, l'abbé Valla,</i> <i>l'abbé Aigon</i>	77-90
<i>Monument Barbey d'Aurevilly</i>	78
Naissance de <i>Pierre</i> , fils de M. de <i>Sorbier de Pougna-doresse</i>	86
ACADÉMIE DE STANISLAS (CONCOURS pour le <i>Prix Herpin</i> — 1911)	89
Tremblement de terre du vendredi 11 juin 1909	89
Distribution des <i>Mémoires</i> de 1908.	90-107
ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVAN- CEMENT DES SCIENCES (congrès du 2 au 7 août 1909 à Lille)	90
M. <i>Bruneton</i> sur le Congrès à Avi- gnon de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE, au 25 ^e anniversaire de l' <i>Alliance française</i> , au service du <i>Souvenir français</i>	91
Distribution du <i>Bulletin</i> de 1908.	97
Décès de M. <i>Adrien Roux</i> , correspon- dant, à Uzès	97
48 ^e Congrès des sociétés savantes à Paris, en 1910	98-134
M. <i>Jules Charles-Roux</i> élu membre honoraire	99-100
Vacances trimestrielles réglemen- taires	99-100
Visite à M. <i>Ch. Lallemand</i> , nou- veau préfet et président d'honneur de l'Académie	100
Sur M. <i>Gaston Darboux</i> , membre ho- noraire	101-108-116-117
Décès de M. <i>Gaëtan Curnier</i> , beau- frère de M. <i>Deloche</i> ; de M ^{me} <i>Fal-</i> <i>gairolle mère</i> ; de M. <i>des Puech de</i>	

	Pages
<i>Comeiras, grand-père de M. de Pognadoresse</i>	102
Décès de M. le D ^r Amédée Monteils, président de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, INDUSTRIE, SCIENCES ET ARTS DE LA LOZÈRE....	102
Avis de réception par le ministère des <i>Bulletin et Mémoires de 1908</i> pour service et échanges.....	108
M. Emile Reinaud élu bâtonnier de l'ordre des Avocats.....	108
ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS (concours ouvert pour l'année 1910)...	116
<i>Saint-Gilles, de M. J. Charles-Roux.</i>	118
Elections d'un <i>membre non résidant</i> et d'un <i>correspondant</i> : MM. Phœbus Jouve et de Montravel. 119-123-125-133-135	
Décès de M. Poinso père.....	120
Sur les documents manuscrits proposés concernant la famille de <i>Valfons</i>	121
M. La Haye élu <i>correspondant de l'Académie des Beaux-Arts</i>	124
Décès de M. Prarond, président d'honneur de la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION D'ABBEVILLE.....	125
Avance au 22 décembre de la séance ordinaire du 25 (Noël)	125
Sur le <i>Legs Maumenet</i> (allocations) .	129
Décès de Mlle Robin, sœur de M. le colonel Robin.....	132
Décès de la sœur de M. Georges Maurin... ..	132
Décès de la mère de M. Nadal.....	132
Décès de M. Gaston Balmelle, ancien <i>membre résidant</i>	133
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHILOSOPHIE .	134

ARCHÉOLOGIE

	Pages
M. MAZEL : <i>Le Serre du Paradis</i>	9
M. MARUÉJOL : <i>Le quartier de Bergameau</i>	36
M. MARUÉJOL : <i>Deux inscriptions inédites découvertes à Saint-Gilles</i>	49
M. MAZAURIC : <i>Note sur deux inscriptions tumulaires du quartier « des Tombes », près d'Aigues-Mortes</i> ..	93-104
M. MAZEL : <i>Notes lyonnaises, de M. Paul Cuminal (La Camargue)</i>	109
M. MAZEL : <i>Au sujet de Céramique gallo-romaine, une Visite à l'Hospitalet sur le Larzac (Aveyron)</i> ..	118
M. MAZAURIC : <i>Découvertes de poterie dans nos Arènes</i>	119
M. MAZAURIC : <i>Cinq stèles gauloises découvertes près de l'Isle (Vaucluse)</i> ..	130
M. MARUÉJOL : <i>A propos de nouvelles mensurations des Arènes, par M. Courdemanche</i>	136

HISTOIRE

M. le chanoine François DURAND : <i>Le testament du Nimois Paumier (1392)</i>	33
M. Gustave FABRE : <i>La Saint Barthélemy à Nîmes</i>	36
M. BONDURAND : <i>A quoi servait l'église de Caveirac en 1480 ?</i>	36
M. le chanoine CONTESTIN : <i>Aigues-Mortes, de M. l'abbé H. Aigon (Rapport)</i>	45
M. le chanoine CONTESTIN : <i>Les Saintes-Maries de Provence, de M. le chanoine Lamoureux (Rapport)</i>	56

	Pages
M. le chanoine NICOLAS : <i>Le grand Prieuré de Saint-Gilles et l'Esplanade de Nîmes</i>	75
M. P.-H. BIGOT : <i>L'Annexion de la Bosnie</i>	99
M. l'abbé H. GRANGE : <i>Summarium Bullarum P. P. Avenionensium (Rapport de M. le chanoine NICOLAS)</i>	106-125
M. P. CLAUZEL : <i>Notes sur Raulin Séguier, humaniste narbonnais du XVI^e siècle</i>	107
M. P. CLAUZEL : <i>Antoine Arlier, de Nîmes</i>	108
M. DE BALINCOURT : <i>Un des préliminaires de la Révocation de l'Edit de Nantes</i>	111
M. BONDURAND : <i>Bail en langue d'oc de travaux pour l'église de Calvisson (1482)</i>	120
M. P. CLAUZEL : <i>Documents manuscrits concernant la famille Mathéï de Valfons de la Calmette offerts par M. l'abbé V. Bourrienne (Présentation et dépôt)</i>	122
M. MARUÉJOL : <i>Sur Les Chevaliers des Arènes</i>	136
M. MARUÉJOL : <i>Sur le Chevalier d'Assas</i>	136

LITTÉRATURE et BEAUX-ARTS

M. REINAUD : <i>Tædium vitæ, de M. Maurice Vallis</i>	9
M. A. COULON : <i>L'Evolution de M. Paul Bourget</i>	30
M. DE POUGNADORESSÉ : <i>François de Posquières et l'Ordre de la Boisson</i>	32
M. PUECH : <i>Le soldat Bernard, de M. Paul Acker</i>	45

	Pages
M. MAZEL : <i>L'Hymne aux Muses , de Proclus, traduction française de M. Charles des Guerros (Rapport).</i>	48
M. MARUÉJOL : <i>Nimes aux sept colli- nes</i>	66-78-80
M. BARRAL : <i>Compte rendu des tra- vaux de l'Académie en 1908</i> ...	66-78-80
M. P. CLAUZEL : <i>Concours ; Legs Maumenet ; Prix Jules Salles</i> ...	78-85
M. Albert ROUX : <i>Sus la mort de mon ami Ulysse Dumas</i>	79
M. le chanoine DELFOUR : <i>Monsei- gneur de Cabrières</i>	93
M. le chanoine François DURAND : <i>Un Simon Vouet à Nimes</i>	93
M. Jean BOSCH : <i>Un nouveau livre de M. Ferdinand Gache : « Mères et Fils »</i>	99
M. le chanoine CONTESTIN : <i>Le Nimbe crucifère caractéristique des images du Christ</i>	106-111
M. le chanoine DELFOUR : <i>Henry Bordeaux</i>	130
M. P. CLAUZEL : <i>Le peintre Barat et le portrait de Voltaire</i>	135

POÉSIE

M. P.-H. BIGOT : <i>A l'Acadèmi de Nime</i>	10
DU MÊME : <i>Sanson derrabo-frigoulo</i> ..	11
DU MÊME : <i>La Machoto el'Eiglas</i>	13
M. MAZEL : <i>Lou Chainé et lou Rouzé, de M. Joanin Cabiach</i>	17
M. R. FÉVRIER : <i>Trois poèmes du Moyen-âge : L'apprenti chevalier (6 sonnets) ; Les Moines (4 sonnets) ; Olivier et Roland (3 sonnets)</i>	30
M. LAVERGNE : <i>Bribes poétiques</i>	30

	Pages
M. REINAUD : <i>Pleurs et Sourires</i> , de M. Emile Dubois (Rapport).....	66
M. REINAUD : <i>La Maison Carrée</i>	74
M. Jean RENOARD : <i>La Rivière</i>	78-80
M. Pierre DÉVOLUY : <i>A Douço</i>	78-85
M. Jean AICARD : <i>Le geste de César</i> ..	79-85
M. XXX (CAMILLE) : <i>Nîmes aux sept collines</i>	103
M. REINAUD : <i>Les raisins</i>	136

SCIENCES

M. le chanoine BONNEFOI : <i>Les trem- blements de terre</i>	27
M. P. BÉRENGUIER : <i>La lutte pour l'existence chez les insectes orthop- tères</i>	89
M. Max RAPHEL : <i>La construction et les tremblements de terre</i>	92
M. le chanoine BONNEFOI : <i>Les trem- blements de terre en Provence</i>	93



BULLETIN

DES

SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

Séance du 9 janvier 1909

Présents : MM. Barral et Maruéjol, *présidents successifs* ; Deloche, Mazel, Maurin, Bruneton, Reinaud, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, Raphel, Mazauric, chanoine Nicolas, Trial, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 19 décembre 1908 est lu et adopté.

Il relate les raisons pour lesquelles la première séance de la récente année a été remise du 2 janvier à ce jour.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis la dernière réunion de décembre 1908.

Il fait hommage, au nom de *Madame F. Garidel Alègre*, de cet ouvrage posthume de son père :

LÉON ALÈGRE : *La Baronnie de Bagnols*.

M. le secrétaire est heureux d'annoncer que la liquidation de la *succession Sabatier* vient de faire un grand pas. Un jugement du 28 décembre 1908 a homologué le pro-



cès-verbal du notaire. Les droits de l'Académie sont désormais fixés définitivement et leur réalisation effective est également assurée. Il ne reste que l'exécution de ce jugement, laquelle ne peut souffrir de difficulté et ne comporte aucune crainte de surprise désagréable. Au décès de l'usufruitière, que la Compagnie doit attendre, la mise en possession complète du *legs Sabatier* se fera normalement à notre profit, sans peine et sans discussion.

M. le secrétaire fait connaître qu'il n'a été produit, avant le 31 décembre dernier, c'est-à-dire dans le délai réglementaire, aucun mémoire pour le *Concours de 1908*.

M. le secrétaire communique la circulaire ministérielle du 28 décembre 1908, ayant pour objet le 47^e Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira à Rennes, le mardi 13 avril prochain, à 2 heures, et se poursuivra dans les journées des mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16 avril, avec séance générale de clôture, présidée par M. le Ministre, le samedi 17 avril. Aux indications ordinaires la circulaire ajoute que la liste des délégués doit être envoyée avant le 1^{er} mars, dernier délai.

Conformément à l'art. 29 du règlement, on procède aux élections des membres du bureau portées à l'ordre du jour sur le bulletin de convocation.

Un premier scrutin est ouvert pour la nomination du *président*. Les 16 membres présents y prennent part. Le dépouillement indique 15 suffrages pour M. *Maruéjol*, avec un bulletin blanc.

En conséquence, M. *Maruéjol* est proclamé *président*, pour l'année 1909.

Un second scrutin, auquel il est également procédé, donne les mêmes résultats, sur le nom de M. le chanoine *Delfour*, qui est, par suite, proclamé *vice-président* pour l'année 1909.

Les pouvoirs de M. *Bruneton*, *trésorier*, élu le 2 janvier 1904, viennent d'expirer en vertu de l'art. 29 du règlement. Ils sont renouvelables.

En conséquence, et conformément à cette même disposition, le scrutin ouvert pour la nomination du trésorier donne l'unanimité des suffrages à M. *Bruneton* dont le mandat est renouvelé pour cinq années.

M. *Barral*, après la proclamation de ces scrutins et avant de quitter le fauteuil de la présidence, dit :

« Messieurs,

» Vous vous rappelez mes hésitations au commencement de l'année, avant que j'accepte ce fauteuil, où m'appelaient le cours des ans et vos suffrages; hésitations que justifiaient les nécessités professionnelles qui pouvaient (heureusement elles ne l'ont pas fait) me gêner dans l'exercice des fonctions que vous vouliez bien me confier; hésitations aussi qui étaient basées sur la méconnaissance absolue où je me trouvais, alors, des règlements et du protocole académique. J'ajoute tout de suite, pour être vrai, que les fonctions de président sont si éphémères qu'en les quittant, je ne suis pas beaucoup plus avancé, à ce point de vue, que je ne l'étais au début de l'année.

» Aussi ai-je été heureux de trouver à mes côtés un guide averti qui me dirige et me soutienne.

» Le guide, je l'ai trouvé dans la personne de notre secrétaire perpétuel, qui, avec une bonne grâce inlassable, a mis le débutant dans la bonne voie et l'y a maintenu jusqu'à la fin. Je suis heureux de l'en remercier ici publiquement.

» Je disais tout à l'heure que les fonctions du président de l'Académie étaient éphémères. N'allez pas croire que je regrette de les quitter, pour elles et pour l'honneur qui en rejaillit, non ; mais, cependant, dans ce poste, on est plus près de ses confrères, on les connaît mieux, on les apprécie davantage, parfois même on en est mieux connu, et c'est à ce point de vue que je garderai un souvenir attendri de mon passage aux honneurs académiques, où votre bienveillance m'a soutenu jusqu'au bout, ce dont je vous exprime ma profonde gratitude.

» Messieurs,

» Il me resterait à vous présenter mon successeur ; je crois que c'est là œuvre inutile. Dans la modeste salle de nos réunions, comme aussi au dehors, dans des enceintes plus vastes, nous avons été tous plus ou moins sous le charme de sa parole, de son érudition, de son esprit clair et méthodique. Je n'en saurais dire davantage et je tiens à lui souhaiter, en votre nom, la bienvenue à ce fauteuil et une heureuse présidence. »

M. *Maruéjol*, ayant remplacé M. *Barral* au fauteuil présidentiel, dit :

» Messieurs et chers confrères,

» J'éprouve quelque fierté à devenir le président, si éphémère soit-il, d'une Compa-

gnie composée d'hommes tels que vous. J'aurais dû peut-être — vous savez pourquoi — demander à votre indulgence de faire sauter mon tour, ou de l'ajourner, si vous aviez préféré ; mais il m'a semblé, à la réflexion, qu'il y aurait là une occasion plutôt fâcheuse de troubler, pour un motif essentiellement personnel, la simplicité de nos mœurs académiques. Vous avez bien voulu vous souvenir et me rappeler à moi-même que la date de mon entrée au cénacle me crée, pour l'année qui vient de s'ouvrir, des devoirs et des honneurs particuliers : soit ; je vous en remercie et vous promets de faire tous mes efforts pour dissimuler le mieux possible les faiblesses de votre élu. Je compte beaucoup, le cas échéant, sur M. le vice-président pour m'aider ou me suppléer, et, certes, on peut bien affirmer que vous n'y perdrez rien.

» Mon très distingué prédécesseur m'a décoché, avant de quitter le fauteuil, des éloges qui dépassent de beaucoup mes prétendus mérites, et cela me met assez mal à l'aise pour dire ici tout le bien que je pense de lui ; mais ce n'est pas seulement pour mon compte, c'est au nom même de l'Académie reconnaissante que je félicite M. le docteur Barral de la correction ferme et courtoise dont il fit la règle de sa présidence. »

Avant les lectures annoncées, M. *Mazel* demande et obtient la parole pour signaler la découverte récente d'un reste de prétendu aqueduc romain, dans la banlieue de Nîmes, au quartier du *Serre de Paradis*.

M. *Reinaud* donne connaissance de l'étude de M. *Maurice Vallis*, intitulée *Tædium Vitæ*.

En l'absence de M. P. H. Bigot, correspondant, M. Clauzel, secrétaire, donne lecture de son envoi poétique patois.

Cet envoi comprend deux pièces : 1° *Sanson derrabo-frigoulo* ; 2° *La Machoto e l'eiglas*. Elles sont précédées du sonnet que voici :

A Messiès li membre
de l'Acadèmi de Nime

Ai lou noum de Bigot, mai n'ai pas soun esprit,
Soun biais, ni soun talènt, nimai soun saupre faire ;
Se rimèje perfés, es per faire plesi,
E l'obro vai proun bèn, quand a l'ounour de plaire.

Urous de ço qu'ai fa, lis ami 'n galejant
Me traton de poueto e, se duviei li creire,
Per avudre aligna quauqui rimo d'enfant
Pasariei 'n Mestre emai lou leissariei d'à-reire,

Mai siei pas cresarel e, coumo moun parènt,
S'enrègue quauqui vers que tengon sus si pato,
Siei countènt de moun obro e se volon pas rèn
Li mete is escoubiho émè li vieii fato.

Dins lou mouloun pamèns n'en vese quauquis-un
Que se tenon pas mau ; semblon, à moun vejaire,
D'uno poulido fablo avudre lou parfum.
Vous li mande, countènt s'an l'ounour de vous plaire !

Sanson derrabo-frigoulo

Dou Gravat de Matiéu que restavo i Bourgado

Sanson ero lou cago-nis :

De sieis an tout bèu just, la caro soureïado,
Ero un drole à l'iuèl viéu e proun boulegadis.
Per chacun de si gènt n'i avié pas 'no boucado :
Sa maire sourisié tré lou veire à l'oustau,
Rèn mai que si poutoun, segur i aurié fa gau ;
De si sorre gasta 'mè gasta de soun fraire,
L'ero encaro ben mai de soun bounias de paire.
D'uno cebo e de pan lou Gravat de Matiéu
N'aurié fach un repas, segur, dou tron de Diéu,
E mai que lou Bourdéus un bon cop d'aigo claro
I aurié remes lou cur, s'entrevesié la caro

Tant amado et tant caro

De soun bèu cago-nis e s'ausissié canta

Un brisounet sa voues musicarelo.

Chaco fès que Matiéu anavo lucheta

Pas trop liuen de l'oustau, sa fenno, la Garelo,

I mandavo à miejour, enca se fasié bon.

Mativet e Sanson

Pourta sa biasso acoustumado.

Lor lou bounias de paire, urous coumo noun sai,

Trissavo di queissau, sènso demanda mai

Qu'à veire dou nistoun la caro len-amado.

Dou moumènt que Matiéu acabo soun repas,
Soun drole escalo lou clapas

O vou, coumo soun fraire,
Mé si man derraba dou ped d'un oulivié
Li sagato nouvelo et fai ço que pou faire,
Qu'i mete mai o mènes malico e cativié,
L'enfant dou front de quau bèn la susour regoulo
Fai ço que pou 'n enfant, pati-pata-parèn,
Soun fraire Mativet lou vei 'n 'aquéu moumènt :
— « Vai-t-en, Sanson, ie dis, derraba de frigoulo ! » —

Eiço s'adreisso à vous, o felibre bouscas !
Que rimas sèns resoun, maudespié de la Muso,
Qu'à legi vosti vers emplegas milo ruso,
E, nous li legissènt, sempre nous enmascas !
Rimas, s'aco vous plai, mai agués la vergougno
Per vautre de garda li cant e li cansoun
Que fasés en tout tèms : Chaque aubre en sa sesoun
Fai sa frucho emai perfes fougno ;
Vautre, fognas jamai : de longo mascararas
Papié dessus papié, n'en fasés un clapas.
Rimas à tout prepaus, sèns pou di cacalas :
Per lou batemo e per la noço
Fasés de vers emai n'en fasés foço,
Sèns estre garçoun ni peirin.
Poudriei n'en dire mai dessus un parié tèmo ;
Vous dirai per mouralo emai per tout refrin :
Tal entreprea d'escrèure un long pouème
Que bèn de fés saup pas faire un quattrin !

La Machoto e l'Eiglas

Lasso à soun castelas
De se bourna la visto,
Uno paure machoto tristo
Un cop pregué l'eiglas
De la mena d'uno voulado
Ounte luis l'astre dou jour.
Ero per el uno jougado.
La prèn sus soun esquino et dins un tour
La porto per dessus di nivo ;
— « Véses bén lou sourel, mignoto, véses bén ? » —
La sournarudo respond vivo :
— « Vese de brumo, . . . vese . . . ièn ! » —
L'eiglas e viéu e galejaire
Mando la machoto eïça-bas :
Per veire li bêuta de l'aire
Fau d'iuel, li machoto n'an pas !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance
est levée.

Séance du 23 janvier 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Delamare, Jouve, colonel Robin, Coulon, Donnedieu de Vabres, Poinso, Mazauric, De Pognadoresse, chanoine Nicolas, *membres résidants* : Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 9 janvier est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées dans la quinzaine dernière.

Il dépose également l'hommage fait à la Compagnie par M. Emile Lavisser-Boissier, Lieutenant-Colonel, gendre de l'illustre défunt, de l'ouvrage de M. Georges Perrot : *Notice sur la vie et les travaux de Marie-Louis-Antoine-Gaston Boissier*.

M. le *secrétaire* donne lecture des deux lettres suivantes portant démission de membres résidants :

« Nîmes, le 7 janvier 1909.

» M. le Président de l'Académie de Nîmes.

» M. le Président et cher confrère,

» Obligé de me déplacer fréquemment, je suis privé trop souvent d'assister aux

séances de l'Académie. Je vous prie de vouloir bien être mon interprète auprès de nos confrères pour les prier d'excuser mes absences aux séances de l'Académie et pour leur demander de me conférer l'honorariat, en acceptant ma démission de membre résident.

» Veuillez agréer, M. le Président et cher confrère, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

G. CARRIÈRE »

« Nîmes, le 10 janvier 1909.

» M. le secrétaire perpétuel
et cher confrère,

» J'ai été obligé, vous le savez, de décliner, il y a deux ans, l'honneur que l'Académie avait bien voulu me faire en me désignant pour la présidence. Depuis, il ne m'a pas été possible de suivre ses travaux même à de longs intervalles, et il est à craindre qu'il n'en soit ainsi longtemps encore. J'éprouve un véritable remords à détenir, sans profit pour personne, un siège qu'un membre plus effectif occuperait avec utilité et agrément pour lui-même et pour la Compagnie tout entière. Je vous prie donc de faire agréer ma démission à l'Académie. Veuillez lui dire que ce n'est pas sans le plus vif regret que je me sépare de confrères qui ont toujours été pour moi d'une parfaite courtoisie, d'un commerce plein de charmes, d'une bienveillance allant jusqu'à l'indulgence.

» Recevez, Monsieur le secrétaire perpétuel et cher confrère, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

F. DAUDET. »

Après avoir exprimé les regrets que causeraient à la compagnie ces démissions M. le président propose, ce qui est unanimement accepté, de faire, avec M. le secrétaire perpétuel, une démarche, qui est, du reste, dans la courtoisie traditionnelle de l'académie, auprès des deux confrères pour les prier de revenir sur leur détermination.

» M. le président, annonce ou rappelle le décès de Madame Veuve Adolphe Guibal, belle-mère de M. Gérard-Lavergne, du 16 janvier courant, et celui de M. Adolphe Nègre, (17 janvier) père de M. Henry Nègre. Il envoie ses condoléances et celles de la Compagnie à ces deux confrères, résidant et correspondant, pour le deuil qui vient de les frapper et demande que mention en soit faite au procès-verbal.

» M. Clavel informe ses confrères, qu'une conférence avec projections, sera donnée, à la Galerie Jules Salles, dans la soirée du lundi 25 janvier courant, sous le patronage de l'Alliance française, par un Canadien, M. Arthur Geoffrion, avocat au barreau de Montréal, dans le Canada. Il invite ses confrères à y assister

» Conformément aux articles 59 et 60 du règlement, M. le président désigne les membres de diverses commissions. Il délègue :

» Aux finances ; MM. Deloche, Clavel, Maurin, Lavergne, et Robin.

» La même commission s'occupera des publications.

» Concours : MM. Gustave Fabre, Puech et Poinso.

» Legs Maumenet et Legs Jules Salles : MM. Doze, Clavel, Mazel, Maurin, Reinaud

Allard, Barral, chanoine Bonnefoi, La Haye et Coulon.

La Commission de présentation de candidatures, rétablie, comprendra les anciens présidents.

M. *Bruneton*, trésorier, dépose ses comptes de 1908, avec son rapport et les pièces à l'appui. Le renvoi à la *commission des finances* en est ordonné.

On arrive aux lectures.

M. *Mazel*, l'infatigable promeneur, l'amatour passionné de notre pays, raconte ses excursions *Aux entours de notre ville... Font Chapelle... Le site de Mont Aury, etc.*

L'Académie, à l'unanimité, approuve les idées et le projet de M. *Mazel*.

M. *Mazel* ayant proposé la lecture d'une *fable patoise* d'un compatriote, étranger à l'Académie, M. *Joanin Cabiac*, sa proposition est favorablement accueillie. M. *Reinaud* veut bien s'en charger et tout de suite il donne connaissance de ce morceau, qui est écouté avec plaisir, sous ce titre : *Lou chaîné et lou rouzé*.

Lou Chaïné et lou Rouzé

Un gros chaïn'un béau jour disié á un rouzé :
« Oh ! qué siès picheté, que semblés un nané.
Crésé qué siès nousa, tenés paca dé plaça
Et ren qu'in té bouffan fariès la virapassa.
As paca dé bouteils et ti bras soun tant cours ;
Ta maïré ben ségu t'a la i pichos jours.
Quand non te vey én faça-as-tant michanta toucha
Qué produisés l'effet d'estr'una faoussa coucha.
Et sé per toua malhur vas rencountra lou sor,
Ou régimen jamaï saras tambour-major.

Régard'à toun cousta et veij' un paou ma tailla :
Non vey ben qu'en naïssen ay pas passa per

[mailla ;
Moun pairé er'un géant, vésié jusqu'à la mar;
Yeou qué porté soun noumsiey pas nascu bastar.
S'aviès agu de sen et serés esta sage,
Seriès vengu té metré outour de moun oumbrage.
Yeou t'auriey desfendu dou ven et de l'ouragé.
Mais non, vas té planta sus lou bord d'un estan
Coum'un canard sauvage ou coum'un pélican.
Té vesé malhurous, té plagne, té lou jure,
Din lou moundé faras una trista figure.»
Lou rouzé li respon : « Sès ben bon, gramecis,
Mais de yeou, vous n'en prégué, agués pas de

[soucis.
Siey cé qué lou bon Diou a ben vougu me faire.
Regrette soulamen de pas poudré vous plaïre.
Es vraï, siey picheté, mais mé porté pas maou.
Beleou s'éré pu gran seriey toujours malaou. »
Agué pas pu leou dit qué sort de la mountagna,
Un'aour' à desmouli quatré fés la Tourmagna.
Lou rouzé ben après saludé lou mistraou ;
Mais lou chaîn' orgouillous qué lou portava naou
Dou co vougué lucha contr'aquelle tempesta,
Estindigué si bras et relevé la testa ;
Mais ben maou yen prengué ! lou ven bouffa pu

[for,
Redoubla tout d'un co, lou pren à bras lou cor,
Lou soulev'un moumen, faï péta sa racina,
Et d'un vira de man, lou cocha sus l'esquina.
Et lou rouzé counten de lou veyre tounba :
« As touca, yé digué, amaï l'as pas raouba. »

MORALE

Vous flattès pas jamaï de vosta corporença;
Es un mari défaou qu'aqueou de la crésença.
Lis attaqua toujours van cerqua li pu gros
Et laïssoun li qué n'an que la pèou et lis os.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée.

Séance du 6 février 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Deloche, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Delamare, Lavergne, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Georges Fabre, Coulon, Puech, Raphel, Mazauric, de Pognadoresse, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Trial, *membres résidants* ; Henri Roux, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 23 janvier est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir dans la dernière quinzaine.

M. le *secrétaire* dépose les ouvrages suivants dont, au nom des auteurs, il fait hommage :

ELIE PEYRON : *M. Thiers en 1871*.

P.-H. BIGOT : *Un bail des Ecoles de Carpentras (1589)*.

M. Maurin offre, en hommage, les ouvrages suivants, au nom de l'auteur, M. le capitaine Gros Long, *Capoulié du félibrige*, sous le pseudonyme de Pierre Dévoluy :

Flumen, poème.

Bois ton sang, poésies.

Les noms de la Carte dans le Midi. —

Essai sur les noms de lieux du Comté de Nice.

La Bataio de Muret (11 e 12 de setembre 1213) (dans le journal *Prouvènço!* disate, 7 de setembre 1907, Avignoun).

M. le secrétaire signale, parmi les échanges ci-dessus relatés, le *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne* (année 1909, 1^{er} semestre, tome X). Ce fascicule contient, aux pages 466 à 484, un article, fort intéressant pour nous, de M. G. Amar-del, intitulé : *Encore le Crocodile de Nimes.*

La SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI a envoyé le *Programme des questions* mises au *Concours pour 1909 (Histoire locale)*. Ces questions et les conditions du Concours sont communiquées par M. le secrétaire.

M. le secrétaire donne connaissance d'une circulaire, datée de Paris, le 25 janvier 1909, et adressée par le *Comité du monument de Frédéric Mistral*. Elle sollicite des souscriptions pour son œuvre qui a un triple but :

- 1° L'érection de la statue de *Frédéric Mistral* à Arles, sur la place du Forum ;
- 2° Les fêtes populaires à l'occasion du cinquantenaire de Mirèio (à Arles) ;
- 3° L'installation du *Palais du Félibrige* (antérieurement *Museon Arlaten*).

Le fêtes projetées auront lieu les 29, 30 et 31 mai prochains (Fêtes de la Pentecôte).

L'Académie, consultée, après avis de M. le trésorier, vote une somme de 50 francs.

L'Académie délègue au *Congrès des So-*

ciétés savantes, qui aura lieu, à Rennes, en avril prochain, M. *Bruguier-Roure*, membre non résidant, dont une lettre du 29 janvier sollicite cette délégation. Notre confrère se propose d'y faire une communication sur *l'Architecture, les fresques murales et les plafonds peints du Palais des Papes, à Avignon*.

M. le secrétaire note que, par arrêté du 20 janvier 1909, ont été promus *Officiers de l'Instruction publique* MM. *Barral*, membre résidant, ancien président; *Raymond Février*, membre non résidant; *Albert Roux*, correspondant.

M. *Gaston Darboux*, correspondant, professeur de l'Université d'Aix-Marseille, vient de recevoir les insignes de l'ordre de Sainte-Anne de Russie. Cette distinction lui a été décernée à l'occasion de sa participation à l'Exposition maritime russe du Palais de la Mer à l'Exposition de Marseille de 1906.

Aux uns et aux autres, M. le président envoie des félicitations.

Après avoir annoncé le décès d'un correspondant, M. *Boudin*, curé à Quissac, M. le président fait part de celui de M. *Lombard-Dumas*, membre non résidant, de Sommières, où notre distingué confrère s'est éteint dans la nuit de mardi à mercredi derniers. Les obsèques ont eu lieu à Sommières, avant-hier jeudi 4 février, à 1 heure après midi. M. le président déplore la perte d'un confrère des plus éminents, qui a beaucoup aimé sa petite et sa grande patrie et qui sera beaucoup regretté, comme il le mérite. Il aurait voulu pouvoir aller lui rendre les derniers devoirs. Il en a été empêché par

des motifs impérieux. M. *Mazauric* a bien voulu le remplacer et représenter l'Académie aux obsèques, qui ont été fort importantes. Il a prononcé l'adieu traditionnel au nom de la Compagnie. M. *le président* invite M. *Mazauric* à relater les détails de la cérémonie et à communiquer le texte du discours qu'il y a lu. Cette *Allocution* sera, selon l'usage, insérée au volume des *Mémoires* de cette année.

M. *le président* remercie M. *Mazauric* d'avoir dignement représenté la Compagnie et le félicite d'avoir si bien dit ce qu'il fallait dire pour honorer le regretté défunt.

M. *le président* rend compte de la visite qu'il a faite, le jeudi 28 janvier dernier, de concert avec le *secrétaire perpétuel*, ainsi qu'il avait été décidé à la précédente séance, à MM. *Daudet* et *Carrière*. Tous leurs efforts se sont heurtés à la décision irrévocable des démissionnaires. Il ne reste qu'à en prendre acte.

L'Académie manifeste le regret de ces démissions en conférant, en vertu de l'art. 8 du règlement, l'honorariat à MM. *Daudet* et *Carrière*.

Comme conséquence, et conformément aux dispositions des art. 15 et suivants du règlement, la vacance de ces deux sièges de membres résidants est déclarée ; le délai pendant lequel les propositions de candidatures seront reçues est fixé à un mois, commençant dès ce jour pour finir à pareil jour du mois de mars, avec la réunion fixée à cette date.

M. *le président* rend compte de la réunion de la *Commission des finances*, qui a eu lieu,

le mercredi 3 février, à 4 heures de relevée. Etai-ent présents : MM. *Maruéjol, Clauzel, Jouve, Bruneton, de Balincourt*, membres du bureau ; *Deloche, Maurin, Lavergne*, adjoints. Il donne la parole à M. *Bruneton*, trésorier, qui fait l'exposé suivant :

« Messieurs,

« Aux termes de l'art. 40 de nos statuts, j'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu financier de la Compagnie pendant l'exercice de 1908. Cet exposé sera divisé en cinq chapitres.

Chapitre I. — Compte ordinaire

Les recettes se sont élevées à fr.	2.934 10
Les dépenses ont atteint.....	2.698 90
laissant un excédent de.....	<u>235 20</u>

Détail des Recettes

37 cotisations de résidants (en jetons arg. et bronze = 230 f. 50) en espèces	879 50
24 cotisations de non résidants à 15 fr.	360 »
28 cotisations de correspondants à 10 fr.....	280 »
12 diplômes à 10 fr.....	120 »
Subvention du Conseil génér.	600 »
Subvention du Conseil mun.	500 »
A reporter.....	<u>2.739 50</u>

Report.....		2.739 50
Remboursement de médailles par la Mairie.....		122 20
Vente de volumes.....		25 10
Vente de 2 jetons argent.....		7 »
Intérêts du compte-courant chez MM. Arnaud et C ^o		40 30
Total des recettes.....		<u>2.934 10</u>
En caisse du Trésorier au 31 décembre 1907..	544 80	} 2.555 05
Solde créditeur du compte courant.....	2.010 25	
Total de l'actif.....		<u><u>5.489 15</u></u>

Détail des dépenses

Teisserès, concierge de la Mairie.....		fr. 200 »
Souscription au Musée de la parole.....		50 »
Abonnem. à la <i>Revue du Midi</i>		10 »
» aux <i>Annales du Midi</i>		12 »
100 jetons bronze Æ.....		43 35
Frais de la séance publique ..		61 50
Compte de M. Chastanier, impimeur.....		2.080 »
Compte de Margraf, relieur..		13 75
Bonnet (convocations).....		47 15
Bonnet (service de la biblio- thèque.....		89 75
Dépenses diverses (frais d'en- caissement, timbres, etc.).....		91 40
Total des dépenses.....		<u>2.698 90</u>
En caisse chez le trésorier au 31 dé- cembre 1908.....	519 70	} 2.790 25
Solde crédit du compte courant....	2.270 55	
Total égal.....		<u>5.489 15</u>

Chapitre II. — Compte des jetons

Jetons argent Æ. Solde : 27 ; rentrés : 15 ; total : 42. Distribués ou vendus : 16 ; solde à nouveau 26.

Jetons argent pour les concours. Solde : 32 ; distribués : 29 ; solde restant : 3.

Jetons bronze Æ. Solde : 0 ; reçus de la Monnaie : 100 ; rentrés 380 ; distribués : 436 ; solde : 52. L'année dernière, faute de jetons, il avait été remis 18 bons à valoir sur les paiements.

Il a été distribué 38 jetons en commissions et 408 en séances ; ce qui donne pour les 20 séances une moyenne de 20 présences contre 18 l'année dernière.

Jetons bronze pour concours : 36 sans variation.

Chapitre III. — Compte de réserve

80 fr. rente Russe 1.880 4 0/0	
prix d'achat..... fr.	2.044 50
Achat de 6 obligations P.-L.-M. en remploi du remboursement des droits de la succession Sabatier.....	2.603 25
Encaissement d'arrérages....	161
Solde à nouveau.....	1.410 35
Total du compte de réserve..	<u>6.219 10</u>

Chapitre IV. — Fondation Maumenet

La fondation Maumenet dispose de

fr. 2.533 représentant un capital d'achat de fr. 86.406 70.

Il y avait, au 30 décemb. 1907, un solde disponible de..... fr.	1.438 50
On a encaissé les arrérages, soit.....	2 533
Donnant une somme disponi- ble de	<u>3.971 50</u>
Il a été distribué en 10 bourses	<u>2.450</u>
Il reste une somme disponible de.....	<u><u>1.521 50</u></u>

Chapitre V. — Fondation Jules Salles

Cette fondation dispose d'un revenu de fr. 300 en rente 3 0/0 ayant employé une somme de fr. 10.138,05. Il y avait, au 31 dé- cembre 1907, un reliquat de.... fr.	325 »
il a été augmenté des arrérages	300 »
ce qui porte le solde disponi- ble à.....	<u><u>625 »</u></u>

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau les pièces justificatives et de solliciter l'approbation de ce rapport.

M. le président propose d'adopter, conformément aux décisions de la Commission, les comptes, qui ont été soigneusement vérifiés avec les pièces à l'appui. Il félicite M. le trésorier du zèle éclairé et du dévouement avec lequel il gère les finances de la Compagnie.

Ces conclusions sont adoptées à l'unanimité, moins la voix du trésorier, qui s'abs-

tient pour obéir aux prescriptions de l'art. 40 du règlement.

On arrive aux lectures.

M. le chanoine Bonnefoi intéresse vivement ses confrères par son étude sur ce sujet d'actualité : *Les tremblements de terre.*

L'heure avancée n'a pas permis d'achever l'ordre du jour. La suite en est renvoyée à une réunion ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 20 février 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Barral, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Puech, Donnedieu de Vabres, Poinso, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 6 février est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir dans la dernière quinzaine.

M. le *secrétaire* communique le décès de Monsieur Marc-Charles-Edmond de SÉRÉ baron de RIVIÈRES. Il était *inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie* ; *archiviste de la Société archéologique du Midi de la France* ; *membre de plusieurs Sociétés savantes*, particulièrement comme correspondant de notre Compagnie depuis le 27 février 1875. Il a entretenu avec nous des relations suivies, notamment par l'hommage régulier de ses ouvrages. Sa mort, survenue en son château de Rivières (par Gaillac, Tarn), le 13 janvier dernier, dans sa 74^e année, nous cause donc une perte exceptionnellement sensible.

M. le secrétaire donne connaissance de la circulaire du 9 de ce mois, par laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, modifiant les dates précédemment fixées pour la session du 47^e Congrès des Sociétés savantes, qui doit se tenir à Rennes, en avril prochain, avise qu'il présidera la séance d'ouverture, le samedi 3, à 2 heures. Les travaux du Congrès suivront leur cours dans les journées des 5, 6, 7 et 8 avril.

Communication est faite d'une circulaire du 12 février courant, relative au Congrès des Sociétés savantes de Provence qui doit se tenir à Arles en mai prochain. Elle annonce l'envoi du programme dont les exemplaires sont distribués aux membres présents. Conformément au double désir exprimé par cette circulaire, l'Académie déclare adhérer au Congrès et délègue son bureau pour figurer au Comité d'organisation.

Communication est donnée d'une circulaire de M. l'Inspecteur d'Académie en résidence à Nîmes apportant une liste de souscription en faveur d'un monument à élever à la mémoire de l'illustre chimiste Marcelin Berthelot, « un des hommes qui » ont fait le plus honneur à la science » française au cours du XIX^e siècle. »

Selon sa tradition constante, l'Académie s'abstient de s'intéresser pécuniairement, vu la modicité de son budget, à des monuments destinés à glorifier des personnalités qui lui sont étrangères ou qui sont étrangères au département du Gard.

On arrive aux lectures proposées.

M. Coulon fait connaître son étude sur
l'Evolution de M. Paul Bourget.

En l'absence de M. Raymond Février,
membre non résidant, M. Gustave Fabre
donne lecture de l'envoi poétique de notre
confrère : 3 poèmes du *Moyen-Age* :

L'Apprenti Chevalier (6 sonnets)

Les Moines (4 sonnets)

Olivier et Roland (3 sonnets).

Un choix y sera fait, comme tous les ans,
pour le programme de la prochaine séance
publique.

Enfin, M. Lavergne, sous le titre de
Bribes poétiques, fait apprécier une suite de
pièces délicates et pleines de sentiment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance
est levée.

Séance du 6 mars 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Clavel, Mazel, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, Coulon, Poinso, Raphel, Mazauric, de Pognadoresse, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 20 février est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques récemment arrivées des Sociétés correspondantes.

Il dépose l'hommage d'une plaquette contenant les *Discours prononcés aux obsèques de Armand Lombard-Dumas, membre non résidant* (Sommières, 4 février 1909).

Ces *Discours* sont ceux de MM. Galien Mingaud, au nom de la *Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes* ; Félix Mazaurie, au nom de l'*Académie de Nîmes* et comme *Conservateur du Musée archéologique* ; Albert Bac, secrétaire général de la *Mairie de Nîmes* ; Louis Jeanjean, ancien *Maire de Sommières, Vice-Président de la Délégation cantonale* ; Louis Gausson-Boudon, *Ordonnateur du Bureau de Bienfaisance et de l'Hospice de Sommières*.

M. le *président* dépose un fragment du *Journal d'Uzès*, que lui a adressé un de nos correspondants, M. Albert Roux, de Sanil-

hac. Ce numéro porte, sous le titre de *Ulysse Dumas, archéologue et poète*, le compte rendu des obsèques qui eurent lieu, à Baron, le vendredi 19 février, le lendemain du jour du décès. Sur la tombe, des paroles d'adieu ont été prononcées par M. *Albert Roux*, ami intime du défunt.

« Au nom de la Science archéologique,
» au nom de la littérature, au nom de l'A-
» cadémie de Nîmes, adieu »

M. Ulysse Dumas a, en effet, été correspondant de notre Compagnie pendant plusieurs années, du 11 février 1899 à 1905.

M. le secrétaire signale que notre éminent compatriote, M. *Gaston Darboux*, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre honoraire de notre Compagnie, est nommé pour trois ans membre du Conseil de l'Observatoire d'astronomie de Meudon.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un correspondant. A l'unanimité des 18 membres présents et votants, est élu M. le Capitaine GROS LONG, chef du Génie, capoulié du félibrige, sous le pseudonyme de Pierre Dévoluy.

On passe aux lectures.

M. de Pougnaressesse donne la sienne sur *François de Posquières et l'ordre de la Boisson*.

L'orateur ayant indiqué que le nom de Posquières est l'ancienne appellation de la ville de Vauvert, M. le président fournit d'intéressantes explications sur ces deux noms et sur leur formation.

M. le chanoine François Durand communique ensuite *Le testament du Nimois Pauthier* (1392).

M. le président le félicite d'avoir tenté la concordance des anciennes monnaies avec les nouvelles.

Conformément à des décisions antérieures, est clos le registre de présentation pour le remplacement de deux *membres résidants* démissionnaires ; la commission de présentation rétablie se réunira, avis pris des membres qui doivent la composer, le mardi, 9 courant, à 5 heures du soir. Les parrains y seront aussi convoqués.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 20 mars 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président*; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, Bruneton, Reinaud, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, colonel Robin, chanoine Bonnefoi, Georges Fabre, Coulon, Puech, Poinso, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, *membres résidants*; Henry Nègre, *correspondant*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 6 mars est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis cette date.

Il dépose, au nom des auteurs, l'hommage suivant :

G. DARBOUX et G. MINGAUD : *Un nouvel habitat de Phytœcia Pustulata sur la Matricaire.*

Il donne connaissance d'une lettre de Prague (8 mars 1909) par laquelle M. le Dr Zawodny remercie l'Académie de l'avoir élu *correspondant*.

M. G. Mingaud demande, par lettre du 17 mars, pour le MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE dont il est le *conservateur* et « en » faveur de la Bibliothèque Emilien Dumas » et Armand Lombard-Dumas... quel- » ques volumes de nos *Mémoires* man-

» quant à la collection qu'ils ont donnée
» au Muséum » (soit les années 1886-1889-
1890-1899-1901-1905 et 1907). Il serait
« même très reconnaissant à l'Académie si
» elle voulait bien à l'avenir comprendre
» le MUSÉUM parmi les établissements
» qui reçoivent gracieusement ses *Mémoi-
res*. » Ces demandes sont favorablement
accueillies. M. le secrétaire perpétuel four-
nira les volumes parus et fournira les an-
nées à venir.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LET-
TRES ET ARTS DE BORDEAUX a fait parvenir
le *Programme* de ses *Concours pour l'an-
née 1909 et les années suivantes*. Communi-
cation en est donnée et le dépôt effectué.

La SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE
tiendra sa soixante-seizième session (1909),
à Avignon (Vaucluse), à partir du mardi 18
mai. Avec la sollicitation de notre adhé-
sion, la Compagnie envoie le *Règlement* et
le *Programme* en plusieurs exemplaires
qui sont distribués aux membres présents.

L'ordre du jour appelle les élections por-
tées sur le bulletin de convocation.

Un premier scrutin est ouvert pour le
remplacement de M. *Gabriel Carrière*, mem-
bre résidant devenu membre honoraire. 22
votants y prennent part et donnent 22 suf-
frages à M. *Paul Bérenguier*, qui est pro-
clamé, en conséquence, *membre résidant*.

Un deuxième scrutin pour le remplace-
ment de M. *Fernand Daudet*, dans les
mêmes conditions, donne les 22 voix des
membres présents et votants à M. *Jean
Bosc*, qui est, par suite, proclamé *membre
résidant*.

Enfin, par un troisième scrutin, est élu à l'unanimité des 22 membres présents et votants M. Galien Mingaud, comme membre honoraire.

On arrive aux lectures annoncées.

M. Gustave Fabre donne la sienne sur *La Saint Barthélemy à Nîmes*.

En l'absence de M. Bondurand, M. Jouve donne connaissance de son mémoire sur ce sujet; *A quoi servait l'Eglise de Caveirac en 1480*.

Enfin, l'heure le permettant, M. le président Maruéjol fournit une note sur *Le quartier de Bergameau* et l'origine de ce nom.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 3 avril 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Clavel, Mazel, Maurin, Bruneton, Delamare, Lavergne, Jouve, chanoine Bonnefoi, Coulon, Puech, Poinso, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 20 mars est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir depuis la dernière réunion.

Il dépose les ouvrages suivants offerts en hommage par leurs auteurs :

F. ROMAN : *Révision de quelques espèces de Belemnites du Jurassique moyen du Gard et de l'Ardèche.*

F. MAZAURIC : *La Spéléologie du Larzac et les origines de la Vis (Gard).*

F. MAZAURIC : *Les collections - Emilien Dumas au Musée de Nimes.*

F. MAZAURIC : *Les Musées archéologiques de Nimes. — Recherches et acquisitions (année 1908).*

M. le *président* fait part, en ces termes, du décès de M. Léonce de Curières de Castel-

nau, membre honoraire depuis le 2 décembre 1905, et précédemment, depuis le 9 avril 1892, *membre résidant*.

« Messieurs,

« L'Académie de Nîmes est cruellement éprouvée par la perte de M. Léonce de Castelnau qui était des nôtres depuis 1892, d'abord en qualité de membre résidant et, plus tard, — quand la confiance de ses compatriotes de l'Aveyron l'envoya siéger à la Chambre des députés, — au titre de membre honoraire. Notre regretté confrère, assidu jadis à nos séances, y apporta plus d'une fois sa bonne part de labeur, et nul ici n'a perdu le souvenir des brillantes pages d'histoire où il se plaisait, avec sa conscience et sa verve coutumières, à faire revivre le passé de son cher Rouergue.

» Avocat, ancien magistrat, de culture intellectuelle très variée, il possédait surtout un vaste et solide fonds de connaissances juridiques, son milieu de prédilection, admirablement approprié à sa nature, à ses goûts et à son idéal, car le droit n'était à ses yeux que le prolongement et l'auxiliaire de la morale dont notre confrère portait en son cœur une notion des plus élevées. Sa parole, amie des nobles causes, coulait de source, abondante et facile, sans vaines recherches, harmonieuse, chaude et pleine de séduction.

» Aussi est-ce sans la moindre surprise que nous l'avons vu intervenir vaillamment dans les graves débats dont la tribune française a retenti pendant ces der-

nières années, se faire dès le début une place honorable parmi les orateurs politiques, et marquer chaque jour davantage la valeur de sa personnalité jusqu'à l'heure si peu prévue, hélas ! du fatal dénouement.

» N'oublions pas surtout de rappeler ce qui le caractérisait mieux que rien autre : la fleur exquise de ses qualités morales et le charme de son commerce. J'ai eu bien des fois, et depuis longtemps, l'honneur de me rencontrer avec lui dans des assemblées locales où tout le monde ne professait peut-être pas au même degré qu'ici le culte fervent de la courtoisie, et je puis affirmer que jamais, même dans les discussions les plus ardentes, les plus orageuses, je ne lui ai entendu prononcer une parole qui fût de nature à blesser l'amour-propre et la conscience d'un de ses contradicteurs. Discutant toujours avec une entière bonne foi, il avait assez de largeur d'esprit pour reconnaître et respecter la bonne foi des autres et, tout en restant inébranlablement fidèle à ses convictions, il savait être conciliant et bon avec simplicité. Ses collègues, conquis sans distinction d'opinions par tant de grâce souriante, lui vouaient une profonde estime, que dis-je ? une affection véritable, et cela d'autant mieux qu'il était d'un abord facile, toujours prêt à tendre sa main loyale, à échanger sans façon et d'humeur joyeuse quelque aimable propos.

» Il n'est plus maintenant, et tous ceux qui l'ont connu ont ressenti, à la nouvelle de sa mort, le chagrin que cause la perte d'un ami. L'Académie de Nîmes, où son souvenir demeure vivant, s'associe à la douleur commune, et adresse à ceux qui le

pleurent de plus près l'hommage de sa très vive sympathie. »

M. le secrétaire communique les remerciements des derniers élus à titres divers.

Après avoir relaté les remerciements oraux qu'il a reçus de M. *Gabriel Carrière*, membre honoraire, il donne lecture des lettres suivantes :

« Nîmes, 24 mars 1909.

» Monsieur le secrétaire perpétuel
et cher confrère,

» Rien ne pouvait m'être plus agréable que votre lettre. Vous m'annoncez que l'Académie a bien voulu me conférer le titre de membre honoraire, et vous le faites en des termes dont j'aurais lieu de demeurer confus, si je ne savais qu'il faut attribuer ce qu'ils ont de trop flatteur à votre habituelle courtoisie et plus encore à une bienveillance toute particulière. Dites bien à nos confrères que je sens tout le prix et que je leur suis profondément reconnaissant de l'honneur qu'ils me font en continuant ainsi à me considérer, bien qu'absent, comme étant toujours un des leurs.

» Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire perpétuel et cher confrère, la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.

» DAUDET »

« Nimes, le 19 mars 1909.

» Monsieur le secrétaire perpétuel,

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 17 mars par laquelle vous voulez bien m'informer que l'Académie de Nimes m'a élu au titre de correspondant.

» C'est un grand honneur pour moi, et je ferai tous mes efforts pour m'en rendre digne. Je suis d'autant plus sensible à la distinction dont je viens d'être l'objet, que vous y voyez un resserrement des liens traditionnels qui vous attachent de si près à la Provence, et que je reporte la part essentielle de cette distinction sur la cause félibréenne dont je ne suis qu'un bien modeste tenant.

» Je vous prie, Monsieur le secrétaire perpétuel, de bien vouloir présenter, avec mes remerciements, mes meilleurs hommages à Messieurs les membres de l'Académie de Nimes, et d'agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

» GROS LONG-DEVOLUY »

« Nimes, le 3 avril 1909.

« Cher Monsieur,

» Quelle déception est la mienne de ne pouvoir, ce soir, me rendre avec vous à l'Académie de Nimes, où j'eusse été si heureux de présenter mes hommages et mes

remerciements à vos éminents et aimables confrères !... Un reste de grippe tenace, ravivé par ce coup de mistral, m'ôtera cette joie. J'ai espéré toute la journée pouvoir surmonter le malaise, mais, ce soir, je dois me mettre au lit et en suis bien désolé, cher Monsieur ; je vous prie de présenter tous mes hommages à Messieurs vos confrères et d'agréer avec mes remerciements l'expression de mon respectueux dévouement.

» GROS LONG-DEVOLUY »

« Nîmes, le 22 mars 1909.

» Monsieur le secrétaire perpétuel
et cher confrère,

» Je suis très sensible au témoignage d'estime et de sympathie qu'a bien voulu m'accorder l'Académie de Nîmes en me conférant le titre de membre honoraire.

» Je vous serai très reconnaissant de vouloir bien transmettre à mes distingués confrères mes plus vifs remerciements pour l'honneur qu'ils m'ont fait et dont je m'efforcerai de me montrer digne.

» Permettez-moi, Monsieur le secrétaire perpétuel et cher confrère, de vous remercier personnellement pour l'aimable lettre par laquelle vous m'annoncez mon élection et veuillez agréer l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

« G. MINGAUD »

« 23 mars 1909.

» Monsieur le secrétaire perpétuel
de l'Académie de Nîmes.

» Monsieur et cher confrère,

» Vous voulez bien me faire connaître que l'Académie de Nîmes vient de m'élire au titre de membre résidant. Je tiens sans retard à vous remercier de cette communication, en vous priant de vouloir bien présenter mes excuses à Monsieur le président, ainsi qu'à mes nouveaux confrères ; car, à mon grand regret, il me sera impossible, grâce à une grippe malencontreuse, de prendre contact avec eux aussitôt que je l'aurais désiré. Veuillez leur exprimer, je vous prie, combien je suis sensible à la distinction dont ils ont bien voulu m'honorer et à laquelle j'étais très loin de prétendre.

» Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de sentiments les plus dévoués.

» P. BÉRENGUIER »

« Le 25 mars 1909.

» Monsieur le secrétaire perpétuel,

» Une indisposition qui me retient au lit m'a empêché de vous accuser plus tôt réception de la lettre par laquelle vous

m'annoncez que l'Académie de Nîmes a bien voulu m'élire au titre de membre résidant.

» Je suis très reconnaissant à votre Compagnie de l'honneur qu'elle m'accorde et qui s'adresse à coup sûr moins à ma personne qu'à ma profession qu'Elle a toujours tenu à honneur d'accueillir libéralement dans son sein.

» Sitôt que ma santé me le permettra, je me ferai un devoir d'assister à vos séances.

» Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire perpétuel, mes respectueuses salutations.

» J. Bosc »

« Le 1^{er} avril 1909.

» Monsieur le président,

» L'état de ma santé ne me permettra pas d'assister à la séance de votre Compagnie, comme il ne m'a pas encore permis de rendre à mes nouveaux confrères les visites d'usage.

» Veuillez, je vous prie, m'excuser auprès d'eux, en les assurant que je m'acquitterai de cet agréable devoir, aussitôt qu'il me sera possible.

» Et veuillez agréer, Monsieur le président, mes salutations respectueusement cordiales.

» J. Bosc »

M. le secrétaire communique une circulaire relative au III^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE BOTANIQUE à Bruxelles — 14-22 mai 1910. Cette 4^e circulaire (annexe) est relative à la section IV. — Bibliographie et documentation botaniques.

On passe aux lectures.

M. Puech donne son étude sur *Le soldat Bernard*, de M. Paul Acker.

M. le chanoine Contestin rend compte de l'ouvrage de M. l'abbé H. Aigon, intitulé *Aiguesmortes*.

« En 1821, parut une histoire d'Aigues-Mortes, très succincte, incomplète et de médiocre intérêt. L'auteur de cet opuscule de peu de pages, M. Di Pietro, reprit plus tard son premier essai qu'il développa largement, au point d'en faire un gros volume publié en 1849 et aujourd'hui à peu près introuvable. C'est un travail documentaire plutôt qu'une histoire nettement circonscrite. Le récit qui devrait s'attacher surtout aux choses d'Aigues-Mortes, aux particularités de son histoire politique et religieuse, se perd dans des longueurs inutiles ou étrangères qui égarent l'attention et fatiguent le lecteur.

» Quelques années après, en 1865, un écrivain de bon style, M. Marius Topin, donna sur Aigues-Mortes une brochure qui devait, d'après son auteur, « à l'aide de documents nouveaux, fixer d'une manière définitive les points par lesquels la ville d'Aigues-Mortes se rattache à l'histoire générale. » Ce qui manque le plus dans ce travail, ce sont les documents véritablement nouveaux. Les anciens, ceux que

fournissait M. Di Pietro, sont surtout rappelés, habilement exploités et mis en meilleur ordre. Il en résulte une histoire intéressante, mais trop abrégée et sur beaucoup de points incomplète.

» On pouvait, par conséquent, faire mieux. M. l'abbé Aigon nous semble y avoir réussi par la publication récente d'une histoire d'Aigues-Mortes qui évite les défauts des deux histoires antérieures et en prend les principales qualités. Le volume est de modestes dimensions, suffisant pour le but de vulgarisation que se proposait son auteur. Il est documenté avec soin, bien ordonné et de lecture agréable.

» Les premiers chapitres présentent le résumé historique, précis, bien détaché, qui va des origines jusqu'à notre époque. Ils découpent dans l'histoire générale ce qui est spécial à la petite ville qui se perd dans les lagunes. Ainsi sont mis en évidence ses modestes commencements qui ne marquent pas encore l'époque de sa véritable fondation comme ville d'importance véritablement historique.

» Dans les chapitres qui suivent, nous sommes renseignés sur l'acquisition, par des échanges avec les moines de Psalmodie, d'immenses terrains incultes de notre rivage méditerranéen, par Saint Louis, qui voulait établir en ces régions un port appartenant au royaume de France.

» C'est seulement le lendemain des dernières croisades que Philippe-le-Hardi, pour mettre à exécution les projets de son père et obéir à ses volontés, fit tracer de forme régulière le plan de la ville nouvelle qu'il renferma dans une enceinte fortifiée.

La ville a respecté depuis lors le plan géométrique du XIII^e siècle, si bien en harmonie avec les admirables fortifications qui nous sont parvenues dans leur intégrité.

» Aigues-Mortes, par la disposition de ses rues et l'architecture de ses remparts, fait penser à Damiette et à Saint-Jean d'Acre, mais rappelle plus encore Antioche et toutes nos places fortes du XIII^e siècle. Des murs régulièrement crénelés, des courtines continues, flanquées par intervalle de tours rondes, forment le fond de ce système de fortification qui est commun à l'Orient et à nos régions de l'Occident. Les portes étroites et peu nombreuses, répondant aux voies principales de la ville, sont défendues chacune par deux puissantes tours et possèdent leur pont-levis sur les fossés qui entourent les remparts.

» La préparation de la 7^e et de la 8^e croisades et, plus tard, l'entrevue de François I^{er} et de Charles-Quint forment la partie la plus glorieuse et sûrement la plus intéressante de l'histoire d'Aigues-Mortes. L'auteur de l'ouvrage que nous analysons insiste avec raison sur ces épisodes de l'histoire d'Aigues-Mortes et les met particulièrement en évidence.

» La deuxième partie de son travail est consacrée à l'étude du territoire, à ses terres de production qui étaient limitées et assez pauvres, au moins avant la plantation de la vigne, à ses étangs qui occupent presque tout l'espace et ont aussi leur utilité de production par la pêche qui est abondante et par la récolte du sel.

» En fin de livre, l'auteur nous fait part de ses espérances qui sont surtout des désirs.

Nous voudrions comme lui les voir se réaliser. Aigues-Mortes se réveillerait alors de son sommeil séculaire. Le port qu'elle possède à proximité de ses remparts, étant délivré des bas-fonds qui l'encombrent, s'élargirait, et, s'ouvrant de nouveau au commerce maritime, provoquerait dans ces régions, aujourd'hui deshéritées, le développement du travail industriel. »

M. Mazel s'exprime ainsi sur l'*Hymne aux Muses*, de Proclus.

« Proclus est un écrivain grec du V^{me} siècle (412-485), coté parmi les philosophes néo-platoniciens de son temps, moins apprécié par les historiens comme poète et qui a passé la plus grande partie de sa vie à Alexandrie, en Egypte.

» Victor Cousin, en France; Tennemann, Brucker, à l'étranger, ont tour à tour parlé du philosophe avec les plus grands éloges... Semblablement Adolphe Franck, dans son Dictionnaire des Sciences philosophiques, et Emile Burnouf, dans son Histoire de la Littérature grecque, si estimée d'ailleurs, ont rendu pleinement justice à son mérite.

» Mais les uns et les autres, comme par suite d'une entente, ont tout-à-fait oublié le poète et ils n'ont pas cru devoir dire un mot des œuvres poétiques de notre auteur.

» Serait-ce une fois encore l'indice de ce qu'on a pu remarquer trop souvent : le dédain des philosophes pour la poésie ?

» Toujours est-il que les hymnes de Proclus, au nombre de six : « au Soleil, aux Muses, à Aphrodite, à Hécate » révèlent chez notre auteur un grand talent, et, selon

d'aucuns, sont supérieurs, par intervalles, aux hymnes d'Homère et de Callimaque...

► Ils n'ont jamais été véritablement traduits en français. C'est pourquoi il a semblé bon à M. Charles des Guerrois, homme de lettres, secrétaire de Sainte-Beuve, actuellement âgé de 97 ans révolus, de révéler à nos contemporains le génie poétique de Proclus, ignoré ou méconnu jusqu'ici.

► A cet effet, il vient de traduire récemment, en vers français, l'Hymne aux Muses de notre écrivain grec. En ce faisant, il a comblé une lacune qu'on avait laissé subsister dans notre littérature. Quelques esprits ont cru reconnaître dans ce chant un reflet des idées chrétiennes à cette époque. Ceci n'a rien d'in vraisemblable... Il ne faut pas oublier, en effet, qu'au cours de ce V^me siècle le christianisme, sans être absolument le maître, en Orient, avait gagné beaucoup de terrain à Corinthe, Antioche, Alexandrie.

► Admettons ou rejetons cette influence religieuse sur les idées de Proclus, ajoute notre traducteur ; mais goûtons son œuvre, estimons-la à sa juste valeur. »

Enfin, M. Maruéjol signale deux *inscriptions inédites* découvertes, à Saint-Gilles, il y a quelque temps. Elles figureront, dit-il, dans le relevé des recherches et acquisitions de l'année courante, qui sera publié, comme tous les ans, dans nos *Memoires* par notre confrère M. Mazauric, conservateur du musée archéologique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 17 avril 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Clavel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Barral, Delamare, Robin, Coulon, Puech, Raphel, Mazauric, de Pognadoresse, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 3 avril est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des arrivées, depuis cette date, des publications des Sociétés correspondantes.

Il dépose, au nom de l'auteur, l'hommage fait par lui de son ouvrage :

ALBERT HUGUES : *L'Acherontia Atropos*.

Après avoir transmis et fait agréer les excuses de MM. Bérenguiet et Bosc, les nouveaux élus, qu'une indisposition persistante empêche l'un et l'autre d'assister à la séance, M. le *secrétaire* fait connaître qu'à l'occasion du *Congrès des Sociétés savantes* qui vient de se tenir à Rennes, M. Bérenguiet a été nommé *Officier d'Académie*.

M. le *secrétaire*, revenant sur le décès de M. Léonce de Curières de Castelnau, dit qu'il a transmis sans retard à la famille les termes dans lesquels, à la séance dernière M. le *président* Maruéjol avait exprimé ses regrets et ceux de la Compagnie pour la

perte douloureuse qu'elle venait de faire en la personne du cher et honoré confrère si inopinément disparu M^{me} de Castelnau lui a adressé, en réponse, une lettre dont il communique les passages suivants relatifs à l'Académie.

« St-Affrique, 14 avril 1909.

» Cher Monsieur,

» J'ai reçu ici votre petit mot, ainsi que la copie du procès-verbal de la séance du 3 avril de l'Académie de Nîmes que vous avez bien voulu me communiquer.

» Nous sommes profondément touchés mes enfants et moi des sentiments si élogieux et en même temps si vrais et si sincères qui éclatent de toutes parts au souvenir de mon cher mari dont la vie a été si pleine et si cruellement brisée. Tout ce qui venait de Nîmes lui tenait tellement au cœur que ce témoignage de fidèle souvenir de votre Compagnie nous est doublement précieux. Aussi malgré l'anéantissement moral où me jette la brusque séparation de celui qui était la meilleure partie de moi-même, je tiens à vous remercier tout de suite en vous priant de transmettre à ces Messieurs nos vifs sentiments de gratitude, si vous le jugez à propos, et tout particulièrement à votre distingué président, M. Maruéjol, qui a été leur interprète éloquent et ému.

» Veuillez aussi dire à M^{me} Clauzel combien.....

» Je ne sais quand j'aurai le courage et la force de prendre la plume pour remercier tous nos amis. Pour le moment, je ne puis que me taire et me résigner.

» Pierre est venu nous rejoindre ici après une courte mission qu'il vient de prêcher en Seine-et-Marne. En repartant pour l'Angleterre, il nous reconduira à Paris sous peu de jours. Quel triste retour !

» Laissez-nous compter toujours sur votre bonne amitié en souvenir de celui que nous pleurons.

» A. DE CASTELNAU »

M. Clavel, à la suite des dernières élections à l'Académie française, rappelle que M. Jean Aicard a fait ses études au Lycée de Nîmes et il demande s'il ne conviendrait pas, à cette occasion, de l'affilier à notre Compagnie. M. Maruéjol, qui se souvient d'avoir été son condisciple dans notre établissement universitaire, se charge, en sa qualité de *président*, de faire, dans ce but, une démarche auprès de M. Jean Aicard.

La prochaine séance publique fait l'objet de l'attention de la Compagnie. La fixation de sa date et de son programme donne lieu à un échange d'observations. Diverses commissions nécessaires seront préliminairement convoquées.

M. le secrétaire communique la circulaire importante de la SOCIÉTÉ DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE PAU dont voici le texte :

« Pau, le 25 mars 1909.

» Monsieur le président et cher confrère,

» En présence du cruel incendie du 21 novembre dernier qui est venu détruire, en partie, le magnifique dépôt de nos Archives départementales de Pau, les amis de l'Histoire Régionale et Nationale ont été profondément émus.

» La Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, qui trouvait dans ces belles Archives de si précieux éléments pour ses importantes publications, a ressenti plus que toute autre l'étendue du sinistre.

» Dans sa séance du 25 janvier dernier, après avoir exprimé au chef distingué du service des Archives des Basses-Pyrénées ses douloureuses sympathies, elle a émis un vœu dont elle m'a prié de me faire l'interprète auprès de vous.

» J'ai l'honneur de vous adresser d'autre part l'extrait du procès-verbal qui me donne cette mission, dont je suis heureux de m'acquitter auprès de vous, en vous priant de vouloir bien vous solidariser avec nous et, d'avance, au nom de mes collègues comme au mien, je vous prie d'agréer l'expression de la plus vive gratitude, Monsieur le président et cher collègue, avec l'assurance de mes plus confraternelles cordialités.

» Adrien PLANTÉ,

» *Président de la Société des Sciences,
Lettres et Arts de Pau* »

*Extrait du procès-verbal de la séance
du 25 janvier 1909.*

Le président expose que la Société académique de Tarbes, notre voisine, frappée des conséquences graves résultant des sinistres qui ont particulièrement détruit les Archives de Tarbes en 1808 et celles de Pau en 1908, a émis le vœu que toutes mesures urgentes soient prises pour assurer la conservation des dépôts d'Archives, plus spécialement dans les Hautes et Basses-Pyrénées, et son secrétaire général, M. Labrousche, a formulé le désir que le prochain Congrès de l'Union des Sociétés Savantes, Historiques et Archéologiques du Sud-Ouest, émette un vœu tendant à ce que les Musées et Archives du Sud-Ouest soient placés dans des locaux isolés et à l'abri du danger d'incendie.

Le président remercie la Société académique des Hautes-Pyrénées du témoignage de sympathie qu'elle a bien voulu adresser, au lendemain du sinistre du 21 novembre dernier, aux archivistes de Pau, à leurs amis qui sont si nombreux dans nos rangs.

Sans remonter bien haut dans notre histoire, il a le regret de constater que depuis le commencement du XIX^e siècle seulement, les précieux documents de notre histoire Pyrénéenne ont été terriblement éprouvés, certains, absolument anéantis. Le feu a détruit en effet, en 1804, les Archives de Foix ; en 1808, celles de Tarbes ; le 31 décembre 1889, celles de Bayonne ; enfin, le 21 novembre 1908, celles de Pau ; avec cette particularité étrange que, dans ces divers désastres, la plus grande partie des Archives modernes, depuis et y comprise la Révolu-

tion, a absolument disparu à Bayonne et à Pau ; sans compter qu'à Pau, notamment la période parlementaire si intéressante, si richement documentée, a été gravement atteinte et par le feu et par l'eau dont les dégâts seront, pour la plupart, irréparables.

En conséquence, le président propose à la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau :

1^o De faire sien le vœu de la Société académique de Tarbes, affiliée, comme elle, à l'Union des Sociétés historiques et archéologiques du Sud-Ouest ;

2^o De demander à toutes les Sociétés historiques et archéologiques de France de vouloir bien se solidariser avec celle de Pau, émettant le vœu que les Pouvoirs publics veuillent bien prendre en considération les intérêts de notre Histoire Nationale et de ceux qui en veulent, par leurs laborieux travaux, faire connaître les gloires et ordonner, pour cela, des mesures urgentes et efficaces pour mettre les riches dépôts de nos Archives départementales à l'abri des chances d'incendie et en assurer ainsi la conservation.

La Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau approuve à l'unanimité la double proposition de son président et le charge d'inviter, dans un sentiment de solidarité confraternelle, toutes les Sociétés historiques et archéologiques de France à joindre ses vœux aux siens.

Pour extrait et copie conforme :

Le président,

Adrien PLANTÉ.

L'Académie s'associe à ces vœux.

Communication est donnée d'une circulaire datée de Paris, le 31 mars 1909, par laquelle la SOCIÉTÉ DES ETUDES HISTORIQUES informe que, « dans sa séance du 19 » mars 1909, elle a voté la mise au concours, pour le *Prix Raymond*, du sujet » suivant :

Etude destinée à éclairer, par des documents inédits, la biographie d'un personnage historique du moyen âge ou des temps modernes (y compris le XIX^e siècle).

Les conditions principales sont l'envoi des manuscrits, avant le 1^{er} avril 1911, au soir, au secrétariat de la Société, 2, square de Luynès, Paris, VII^e, et l'affectation d'une somme de 1,800 francs au *Prix Raymond*.

On passe à la lecture de M. le chanoine *Contestin* qui rend compte, dans les termes suivants, de l'ouvrage de M. le chanoine *Lamoureux* : *Les Saintes-Maries de Provence* :

« En bon provençal et pour d'autres motifs que je ne manquerai pas de dire, je crois à la légende des Saintes-Maries de la mer. On sait que les attaques soulevées contre les chrétiens commencèrent en Judée au lendemain du crucifiement du Sauveur. Elles devinrent surtout violentes et prirent une grande extension quelques années après, sous le règne d'Hérode Agrippa. C'est alors que se produisit l'épisode de persécution qui fit débarquer, sur le rivage de la Camargue, Lazare, le ressuscité, Marthe et Marie-Madeleine, ses sœurs, Marie Jacobé et Marie Salomé, parentes de la Vierge, Sara, la servante, Maximin et plusieurs autres disciples de Jésus.

» Chassés de la Judée, ils s'embarquèrent, probablement au port de Jaffa, et, après une navigation périlleuse, vinrent aborder sur cette partie de la Provence qui est formée par le delta du Rhône. Sans doute, il serait mieux de dire, non pas qu'ils s'embarquèrent, ce qui suppose, avec la volonté de faire le voyage, un navire de bonne tenue, gréé en conséquence et dirigé par des gens expérimentés, mais qu'ils furent embarqués sur un bateau qui n'était pas en état de tenir longtemps la mer, une simple barque, et abandonnés au hasard des flots.

» La tradition, que nous invoquons volontiers pour affirmer l'arrivée des Saintes Maries en Provence, insiste sur le détail de la barque sans voile et sans gouvernail. C'est lui venir en aide mal à propos que de remplacer la barque par un vaisseau que l'on serait plus sûr de voir arriver au but de la navigation.

» Il est vrai aussi que l'intervention du vaisseau nous ferait entrer dans les conditions normales que réclame la critique historique. Observons cependant que l'histoire aux allures naturalistes et aux formes strictement scientifiques, ne conserve pas ici tous ses droits, car nous nous trouvons bel et bien dans le domaine de la légende, non pas sans doute de la légende poétique et de pure imagination, mais de celle que les gens de science se plaisent à nommer la légende historique.

» Nous serions mal compris, malgré cette distinction, si nous ne faisons pas remarquer qu'il est dans les habitudes de la science historique d'éliminer de ses récits tout

élément surnaturel, cela par principe et de parti pris. Par conséquent, l'écrivain qui fait intervenir dans son récit des événements qui par quelque côté frappent les sens et se maintiennent dans l'ordre de la nature, celui-là et pas du tout les autres, mérite d'être considéré comme un véritable historien. Si, pour se montrer plus fidèle à la réalité, il prétend ne rien omettre et donner un récit intégral, en accordant au surnaturel et aux traductions populaires la part qui leur revient, on ne manque pas de dire qu'il fait de la légende. Restons, puisqu'on le veut, dans la légende. Mais n'oublions pas que la légende, dans bien des cas, est plus complète et plus véridique que l'histoire.

» Nous savons gré à M. le chanoine Lamoureux de s'en être tenu à la barque sans rames et sans voiles. Ceux qui en prendraient motif pour lui reprocher d'avoir contredit les lois de la critique historique et de les ignorer, n'ont qu'à lire, pour se convaincre du contraire, les belles pages dans lesquelles il prend à partie les hommes de science qui se sont plu à entasser des objections contre l'arrivée et le séjour des Saintes-Maries sur les terres de Provence.

» Puisque nous en sommes venus à l'éloge du beau livre que vient de publier sur les Saintes-Maries M. le chanoine Lamoureux, nous dirons que nous avons plaisir à le présenter comme un travail richement documenté. L'auteur, qui connaît son sujet à fond, a étudié, critiqué au besoin et mis en œuvre tout ce qui s'est écrit pour ou contre le séjour des Saintes-Maries en Provence. Son style, qui est simple et toujours clair,

rend agréable la lecture de ce livre essentiellement populaire (1).

» La deuxième édition toute récente, plus complète et assurément définitive, est un livre de belle exécution typographique. Il est illustré de nombreuses gravures hors texte et d'un encadrement artistique qui accompagne chacune de ses pages. En ceci, l'éloge doit aller tout entier à l'éditeur qui est homme de goût et au dessinateur dont les compositions révèlent un artiste de talent. L'éditeur, M. Moullot, de Marseille, n'a rien épargné comme beauté du papier, choix des caractères typographiques et tirage des gravures, pour nous donner une édition de luxe. Le travail d'illustration appartient à M. Ed. Marsal, de Montpellier, qui s'est étudié à faire de son œuvre l'histoire imagée des Saintes Maries et de leur pèlerinage. La narration de l'écrivain prend une vie particulièrement lumineuse de ces dessins multipliés dans lesquels se retrouvent, avec les représentations des scènes historiques, les paysages fuyants si légèrement estompés de la terre de Camargue.

» Nous en revenons à la partie historique qui est d'un intérêt capital. La question qui se pose la première est celle de savoir si nous avons des preuves suffisantes pour affirmer l'arrivée des Saintes Maries et de leurs compagnons sur la terre de Provence.

(1) Quelques jours après la lecture de ce compte rendu, en séance ordinaire de l'Académie de Nîmes, nous avons la douleur d'apprendre la mort du regretté chanoine Lamoureux.

Si on entend par là un ensemble de documents écrits qui nous permettent de remonter année par année jusqu'aux premiers événements, nous devons reconnaître que nous ne possédons rien de semblable. Il y a un moment où la documentation écrite nous fait défaut. Ce moment est historiquement fixé au milieu du seizième siècle.

» Nous constatons à notre époque le pèlerinage des Saintes-Maries en plein épanouissement, très bien appuyé sur un passé qui embrasse des siècles. La révision des reliques, après les fouilles ordonnées par René d'Anjou, nous conduit au milieu du xv^e siècle, au mois de juillet 1448. Nous remontons ensuite à l'incendie de 1280 qui mit en grand péril l'église construite ou plutôt reconstruite vers l'année 981 par Guillaume I^{er}, fils de Boson, comte de Provence. Plus d'un siècle avant, le village des Saintes-Maries avait été dévasté par les Sarrasins qui détruisirent alors, en 736, le couvent des religieuses de Saint-Césaire. Cette petite communauté, détachée du grand monastère d'Arles, fondé lui-même en 513, avait été placée par Saint Césaire, vers le milieu du vi^e siècle, aux Saintes-Maries pour veiller à la garde et à l'entretien du tombeau des Saintes. Par une clause de son testament, qui est daté de l'année 542, le grand évêque d'Arles lègue à ses religieuses un champ situé en Camargue et dont le revenu doit être employé à l'entretien de l'église de Sainte-Marie de la Barque.

» Les documents historiques ne nous permettent pas de remonter plus haut. Il existe donc un espace vide qu'il serait intéressant de remplir. Il ne faudrait pas se

hâter d'en conclure que ce silence de quelques siècles est de nature à enlever sa force à la preuve de l'établissement des Saintes Maries en Provence.

» Nous pouvons invoquer comme des faits historiquement établis, d'un côté la persécution suscitée au premier siècle contre les chrétiens de la Judée, de l'autre côté, au VI^e siècle, l'établissement des religieuses de Saint-Césaire auprès du tombeau des Saintes Maries de la Barque. Pour faire la soudure entre ces deux fragments séparés et compléter la série historique, nous avons le droit d'en appeler à la tradition. L'envoi des religieuses d'Arles pour desservir l'église des Saintes-Maries, indique un culte parfaitement caractérisé, une dévotion populaire dont l'objet et l'origine ne font alors aucun doute et qui s'appuie sur une tradition immémoriale. N'est-ce pas assez pour nous conduire au premier siècle et au grand événement que rappelle le pèlerinage des Saintes-Maries ?

» Une difficulté resterait encore, suffisante pour renverser cet édifice traditionnel. Elle a été soulevée plusieurs fois dans le passé ; aujourd'hui, elle prétend invoquer à son aide les données de la science. D'après M. Ern. Desjardin, le terrain sur lequel sont bâtis le village et l'église des Saintes-Maries serait de formation relativement récente et remonterait à une époque postérieure à l'établissement du christianisme. A l'encontre de ces affirmations que l'on pourrait croire fortement établies, M. Lenthéric fait observer que la plage des Saintes Maries est affouillée et non pas atterrie. « Ce que nous pouvons et devons dire,

affirme-t-il, c'est que la plage des Saintes-Maries n'est pas une plage moderne, qu'elle existait à l'origine de notre ère, que l'étude géologique et hydrographique démontre que loin de s'avancer en mer, cette partie du littoral recule d'une manière lente et continue... Nous sommes donc en droit de conclure que le débarquement de nos premiers apôtres est un fait géologiquement possible. »

« Nous nous arrêtons sur ces constatations du savant ingénieur. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 1^{er} mai 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Barral, chanoine Delfour, Lavergne, Robin, La Haye, Coulon, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Trial, Bérenguier, Jean Bosc, *membres résidents* ; Mingaud, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*, et Jouve, *secrétaire adjoint*, successivement.

Le procès-verbal de la séance du 17 avril est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes que l'Académie a reçues dans la dernière quinzaine.

M. *Reinaud* offre en hommage, au nom de l'auteur, le volume suivant :

ERNEST DUBOIS : *Pleurs et Sourires, poésies*.

M. le *président* souhaite la bienvenue aux nouveaux élus qui prennent séance.

A M. *Bérenguier*, M. le *président* adresse ses félicitations pour ses études scientifiques si intéressantes, ses importantes découvertes et ses savantes publications. La prétendue science humaine ne serait qu'un vain mot, si elle ne s'appuyait sur les données exactes et expérimentales des sciences.

A M. *Bosc*, que dire ? Il serait inutile d'énumérer ses titres. M. le *président* l'a rencontré autre part, et, autre part, il a constaté ses qualités personnelles qui promettent de lui un excellent académicien : ce qu'il lui souhaite d'être.

M. *Mingaud* est le savant organisateur et conservateur de notre *Muséum d'Histoire naturelle*.

La place des uns et des autres est marquée au sein de l'Académie, où M. le *président* est heureux de les accueillir.

M. *Bérenguier* répond :

« Monsieur le président,

» Je suis confus des paroles que vous voulez bien m'adresser, car elles sont imméritées.

» Permettez-moi, Messieurs, de vous remercier du grand honneur que vous avez bien voulu me faire en m'admettant parmi vous ; c'est un encouragement pour moi à m'acquitter de la dette de travail que je contracte vis-à-vis de notre Compagnie, je ne m'y déroberai point, mais veuillez m'accorder quelque répit. Les études que je poursuis exigent des observations fort longues, fort minutieuses, dont le résultat ne répond pas toujours à nos désirs ; si donc vous trouvez mes communications par trop rares, veuillez ne pas y voir un signe de négligence ou d'oubli de ma part. »

M. Jean Bosc :

« Monsieur le président,

» Messieurs,

» Je suis, croyez-le, très sensible à l'honneur que vous m'avez fait en m'accueillant parmi vous. Je ne me fais pas d'illusion et je ne me dissimule pas que votre choix s'adresse bien moins à ma personne qu'à la robe que je porte. De tout temps, en effet, vous avez tenu à réserver dans votre Compagnie une place au barreau, marquant ainsi qu'à la légitime défense des intérêts qui lui sont confiés, l'avocat se doit de joindre ce respect de la forme et cet amour de la langue sans lesquels il n'est pas de véritable plaidoirie. A ce point de vue, je trouverai ici des modèles que je ne saurais mieux faire que d'imiter.

» Je trouverai, à assister à vos séances, plaisir et profit. Je vous présenterai de mon côté quelque communication, que je m'efforcerai de ne pas faire trop indigne de votre Compagnie. Je n'y réussirai certainement pas, mais votre indulgence voudra bien faire la part de ma bonne volonté.

» Enfin, M. le président, laissez-moi vous dire que le plaisir que j'éprouve à me trouver ici se double de celui d'y être reçu par vous. Comme vous le rappeliez aimablement tout à l'heure, nous nous sommes rencontrés dans des assemblées d'une autre nature. Vous ne m'en voudrez pas si je vous exprime en terminant la profonde et respectueuse estime que m'inspirent depuis longtemps votre talent et votre caractère.»

M. *Mingaud*, à son tour, déclare qu'il répond d'un mot : *Merci !*

La séance publique est fixée au jeudi 3 juin, sur la proposition de M. le président *Maruéjol*.

M. le président indique le sujet de son discours d'ouverture : *Nîmes aux sept collines*.

M. *Barral* communique le projet de son *Compte rendu des travaux de l'Académie en 1908*, année de sa présidence.

M. le chanoine *Nicolas* donne connaissance d'une *Monographie de 5 chartes avec sceau de plomb relatives à la cession du mas Thibert aux hospitaliers de Trinquetaille (1192-1197)*.

M. *Reinaud* rend compte d'un volume de poésies d'*Emile Dubois*, jeune écrivain nîmois, élève d'*Alexandre Ducros* ; il lit : *Des Ailes, Mort, Pusillanimité, la Voix des Pins*.

Plusieurs membres appellent l'attention de l'Académie sur un énorme écriteau-réclame d'un tailleur d'habits, qui a été encadré dans un des arceaux les plus en vue des Arènes, au-dessus des affiches des courses de taureaux. Ils se font l'écho de tous les admirateurs de l'Amphithéâtre romain protestant contre cette atteinte à la beauté du monument, indigne d'une ville jalouse de faire respecter son patrimoine d'art. Les nombreux visiteurs qui des pays les plus lointains viennent voir nos antiquités s'étonneraient qu'on y tolérât plus longtemps au profit d'intérêts particuliers l'installation de réclames contraires à l'esthétique, compromettantes pour la bonne renommée artistique de la cité.

L'Académie émet le vœu qu'il soit immédiatement mis fin à cet état de choses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 15 mai 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Clavel, Mazel, Comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Allard, chanoine François Durand, Robin, La Haye, Coulon, Puech, Donnedieu de Vabres, Poinso, chanoine Nicolas, Trial, Bérengurier, Bosc, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} mai est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir depuis la dernière réunion.

Il dépose également les ouvrages suivants dont il fait hommage au nom des auteurs :

DOCTEUR F. MAZEL : *Le congrès des Praticiens en 1907.*

HENRI MAZEL : *Pour causer de tout. — Petit dictionnaire des Idées et des Opinions.*

PAUL BÉRENGUIER : *Capture du véritable mâle de BACILLUS GALLICUS CHARP. (Orthoptères).*

MGR DE CABRÈRES, ÉVÊQUE DE MONTPELLIER : *Trente-cinq ans d'Épiscopat. — Préface par M. Paul Bourget, de l'Académie française.*

M. le secrétaire dit que, conformément à la décision prise dans la séance précédente,

il a transmis à M. le Maire, le 5 mai, un extrait du procès-verbal relatif à l'affiche qui déshonore la façade des Arènes, et dans les termes suivants arrêtés par M. *Mazauric*, conservateur des Musées archéologiques.

« L'Académie de Nîmes, vivement émue par la récente apposition d'une affiche-réclame sous un arceau des Arènes, décide à l'unanimité d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur ce regrettable empiètement. Elle fait appel à la bienveillante sollicitude de Monsieur le Maire pour faire cesser un état de choses si contraire à la renommée artistique de notre vieille cité. »

M. *le secrétaire* annonce avec plaisir, sur la foi de la presse, que « M. le Ministre de » l'Intérieur a décerné à M. le docteur » Barral, vice-président du conseil départemental d'hygiène, une médaille honorifique en argent, en témoignage de sa » collaboration éclairée aux travaux de » cette assemblée et des services qu'il a » rendus en matière d'hygiène publique. »

M. *le secrétaire* communique le décès de M. le *chanoine Lamoureux*, curé-doyen de Saint-André de Majencoules, *correspondant* depuis le 18 mai 1889.

« La perte de M. le *chanoine Lamoureux*, décédé à l'âge de 69 ans, sera vivement ressentie. Le défunt était un des prêtres les plus distingués du diocèse où son long apostolat ne laisse que des regrets parmi ses collègues et chez les fidèles.

» Né à Bezouze le 23 décembre 1840, il avait été ordonné prêtre par Mgr Plantier. Successivement vicaire à Beaucaire, curé de Saint-Geniès-de-Malgoirès, puis de la

Calmette, il était, depuis 1898, curé de Saint-André de Majencoules. Il a succombé au moment où il organisait le pèlerinage annuel des Saintes-Maries.

» M. le chanoine Lamoureux est l'auteur d'un excellent manuel pour le pèlerinage des Saintes-Maries et d'une monographie très intéressante des Saintes de Provence. Il laisse des travaux sur les paroisses de Saint-André de Majencoules, Bezouze, La Calmette. Il était membre résidant du Comité de l'art chrétien, correspondant de l'Académie de Nîmes et officier d'académie. »

M. le président exprime les félicitations et les regrets que comportent ces deux communications.

M. le secrétaire communique une lettre de M. Louis-Eugène Lefèvre, d'Etampes (Seine-et-Oise).

« Monsieur et cher Confrère,

» J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint quelques circulaires dont la lecture vous indiquera le but.

» Je me suis permis de compter sur votre complaisance pour les transmettre, avec votre recommandation autorisée, aux personnes de votre connaissance, amateurs ou professionnels, qui font de la photographie archéologique et artistique.

» Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma considération très distinguée.

» L.-Eugène LEFÈVRE »

La circulaire porte :

« Monsieur et cher Confrère,

» Un amateur parisien, M. Jacques Doucet, a entrepris de la façon la plus désintéressée de créer pour l'usage des savants et chercheurs, un répertoire Artistique et Archéologique ; il s'occupe en même temps de former une bibliothèque de renseignements sur les Arts qui sera ouverte sous certaines conditions aux travailleurs. Enfin pour compléter la documentation écrite, il s'efforce de rassembler les images des monuments et des objets : l'importance de la question iconographique ne vous échappera pas.

» Heureux de prêter mon concours à M. Doucet pour cette dernière tâche, je viens, Monsieur, faire appel à votre complaisance et vous demander de m'aider à remplir mon but en me procurant, moyennant indemnité, les épreuves photographiques que vous avez déjà obtenues ou que vous seriez amené à faire par la suite.

» Les images que nous recherchons sont celles des objets d'art en sculpture, ciselure, orfèvrerie, peinture, verrières, tissus, à partir de l'époque mérovingienne jusqu'à la fin du Moyen âge.

» Ce sont surtout les *détails* des monuments qui nous intéressent, et nous ne prenons des *ensembles* qu'à leur défaut, et alors seulement en épreuves de grande dimension. Les images de chapiteaux et de bases de colonnes sont très appréciées par nous. Enfin, nous sommes très heureux d'obtenir avec les épreuves le plus possible

de renseignements sur les objets qu'elles représentent.

» Les épreuves que nous acceptons sont celles sur papier aux sels d'argent et surtout sur papier au bromure dans les dimensions suivantes : en 13 X 18, en 18 X 24, en 24 X 30, en 30 X 40.

» Si vous êtes disposé à nous rendre le service précieux de votre collaboration, je vous prie, Monsieur, de m'adresser vos épreuves avec leur prix. Après avoir fait un choix ayant pour but d'éliminer les images que nous possédons déjà par ailleurs, je vous retournerai sans retard les épreuves que nous ne pouvons pas prendre avec le montant de la valeur des autres, frais compris, en mandat-carte, sauf avis contraire de vous.

» Pour la garantie de nos correspondants, le nom du propriétaire des clichés et sa ville seront toujours indiqués sur nos références. Les droits de reproduction seront rigoureusement réservés, la Bibliothèque s'engageant à ne pas laisser reproduire ses épreuves.

» Dans l'espérance que vous ne serez pas indifférent à une œuvre aussi intéressante pour le progrès de nos études, veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, avec mes remerciements anticipés, mes salutations empressées.

Louis-Eugène LEFÈVRE,

Associé correspondant national de la Société des Antiquaires de France ; membre de la Commission départementale des Antiquités de Seine-et-Oise ; membre honoraire correspondant des Sociétés historiques et archéologiques de Corbeil, d'Etampes, du Hurepoix, et du Gâtinais ; membre de la Société française d'archéologie ; à Etampes (Seine-et-Oise).

» N.-B.— Adresser les réponses à Monsieur L.-E. Lefèvre, Etampes (Seine-et-Oise). »

Communication est donnée d'une circulaire relative au *Congrès des sociétés savantes de Provence*. Cette deuxième session des assises triennales sera tenue à Arles le 30 mai et jours suivants et « coïncidera en » partie avec les fêtes données en l'honneur du cinquantenaire de *Mireille* et de l'érection de la statue du grand poète provençal Frédéric Mistral. »

Sur la demande de M. le Maire de Nîmes (10 mai 1909), M. Maruéjol, président, est délégué à la « Commission de distribution » du legs Boucher de Crèveœur de Perthes » (année 1909) ».

L'ordre du jour appelle l'élection d'un *membre honoraire*. Le scrutin donne l'unanimité des suffrages à M. Jean Aicard, ancien élève du Lycée de Nîmes, récemment élu à l'Académie française.

Les commissions du *Concours* et du *Prix Jules Salles* se sont réunies successivement le samedi 8 mai courant à 4 heures de relevée.

Étaient présents : MM. Maruéjol, chanoine Delfour, Clauzel, Jouve, Bruneton, Comte de Balincourt, membres du bureau, auxquels étaient joints, pour le *Concours*, MM. Gustave Fabre et Puech ; pour le *Prix Jules Salles* : MM. Clavel, Reinaud, Barral et La Haye.

M. Poinso, délégué à la *Commission du Concours*, s'était fait excuser.

M. le président expose qu'il n'a été pro-

duit aucun mémoire dans les délais réglementaires pour le *Concours de 1908*, dont le sujet était : « Etude sur la vie, les travaux, » l'influence d'Emilien Dumas ».

Ce sujet n'ayant donné aucun résultat, il y a lieu, en maintenant, pour cette année, la « Monographie d'une industrie du Gard », d'en formuler un pour l'année prochaine.

Les membres de la commission se sont mis d'accord pour le texte suivant :

« Une œuvre d'imagination sur un sujet » local (Nîmes ou le Gard). — Prose, poésie, » roman, théâtre, peinture, sculpture, ar- » chitecture, musique, etc. »

L'Académie consultée approuve à l'unanimité cette indication et cette rédaction, avec cette explication que les concurrents auront toute liberté pour le choix du sujet et pour la forme de l'œuvre.

Après longue discussion sur le mérite respectif des œuvres soumises au choix de la *Commission du prix Jules Salles*, le prix serait partagé, selon les propositions de cette commission, de la façon suivante :

2/3 soit 200 fr. à M^{me} A. Coussens-Amblard, qui a produit une suite de 10 aquarelles ;

1/3 soit 100 fr. à M. Ernest Dubois, pour son volume de poésies récemment paru : *Pleurs et Sourires*.

Mises aux voix ces conclusions sont adoptées à l'unanimité.

On arrive aux lectures.

M. Reinaud dit sa poésie : *La Maison*

Carrée (Le Temple — Lamentations — Louis XIV et Napoléon — Le vol de 1897).

M. le chanoine Nicolas donne connaissance de son mémoire sur *Le grand prieuré de Saint-Gilles et l'Esplanade de Nimes.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 29 mai 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Deloche, Mazel, Gustave Fabre, Reinaud, chanoine François Durand, Barral, chanoine Delfour, chanoine Bonnefoi, La Haye, Georges Fabre, Puech, Poinso, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Bosc, *membres résidants* ; Gal, *membre non résidant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 15 mai est lu et adopté.

A ce propos, l'Académie apprend avec satisfaction que sa réclamation adressée à la municipalité relativement à l'affiche-réclame qui déshonorait les Arènes, a obtenu un bon résultat. Cette affiche-réclame vient de disparaître. M. *Georges Fabre* ajoute qu'il avait joint, à la nôtre, sa protestation, en sa qualité de président du Comité des sites.

M. *le secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir dans la dernière quinzaine.

Il fait, au nom de l'auteur, l'hommage suivant :

M. HENRI MAZEL : *Nouvelle organisation territoriale de la France ; ses avantages et ses difficultés.*

En réponse à la notification qu'il a reçue de son élection au titre de *membre honoraire*, M. Jean Aicard a écrit à M. le *secrétaire perpétuel* :

« Paris, 20 mai 1909.

» Monsieur,

» Je suis profondément touché de l'honneur qui m'est fait par l'*Académie de Nîmes*. Fier de voir mon nom rapproché ainsi du nom de Gaston Boissier. Fier encore d'être, après lui, un des chaînons qui rattachent votre Académie à l'Académie Française. Je vous prie de vouloir bien vous faire l'interprète de mes sentiments dévoués et reconnaissants auprès de tous les membres de l'Académie de Nîmes.

» Croyez-moi, mon cher confrère, bien cordialement à vous.

» Jean AICARD »

M. le *président* adresse ses félicitations aux confrères qui ont obtenu des récompenses au *Congrès archéologique de France*, qui vient d'être tenu à *Avignon*.

Une médaille d'argent à M. le *chanoine Nicolas* pour ses études sur *L'Eglise de Saint-Gilles-du-Gard*.

Une médaille d'argent à M. l'abbé *Valla* pour sa *Monographie de Villeneuve-d'Avignon*.

Une médaille de bronze à M. l'abbé *Aigon* pour sa *Monographie d'Aiguesmortes*.

Selon sa tradition constante, l'Académie répond par l'abstention à la demande de souscription qui lui est adressée par le *Comité du monument Barbey d'Aurevilly*.

Les lectures se poursuivent ensuite dans l'ordre suivant. Ce sont celles qui doivent être faites à la prochaine séance publique.

M. *Maruéjol*, président, étudie *Nîmes aux sept collines*.

M. *Mazauric* fournit la liste, qui est approuvée, des *Médailles accordées aux donateurs de nos Musées*.

M. *Clauzel*, secrétaire perpétuel, fait connaître son rapport sur les *Concours ; Legs Maumenet (pupilles) ; Prix Jules Salles*.

M. *La Haye* dit la pièce de poésie de M. *Jean Renouard* : **LA RIVIÈRE**.

M. *Gustave Fabre* dit enfin la poésie de M. *Jean Aicard* : **LE GESTE DE CÉSAR**.

Le programme et la date de cette séance solennelle sont définitivement arrêtés ainsi :

1° M. G. MARUÉJOL, président : *Nîmes aux sept collines*.

2° M. Jean RENOUARD : *La Rivière*, poésie.

3° M. le D^r BARRAL : *Compte rendu des travaux de l'Académie en 1908, année de sa présidence*.

4° M. MAZAURIC : *Distribution de récompenses aux donateurs d'objets aux Musées*.

5° M. Pierre DÉVOLUY, capoulié du félibrige : *A Douço*, poésie provençale.

6° P. CLAUZEL, secrétaire perpétuel : *Concours ; Legs Maumenet ; Prix Jules Salles*.

7° M. Jean AICARD, de l'Académie Française : *Le Geste de César*, poésie dédiée à l'Académie de Nîmes.

Avant la clôture de la séance, M. le secrétaire perpétuel a la parole pour la communication que M. Albert Roux, de Sannilhac, correspondant, l'a chargé de faire d'une poésie patoise, *Sus la mort de moun ami Ulysse Dumas*, qui fut correspondant de la Compagnie, durant longtemps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance publique du 7 juin 1909

La séance publique annuelle a été tenue, le lundi 7 juin 1909, à huit heures et demie du soir, dans la Galerie Jules Salles, mise gracieusement à sa disposition par la municipalité.

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Deloche, Mazel, Gustave Fabre, Mazauric, comte de Balincourt, Reinaud, chanoine François Durand, Barral, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Donnedieu de Vabres, Poinso, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Trial, Bérenguier, Bosc, *membres résidents* ; Enjalbert, *membre honoraire* ; Henry Nègre, Pierre Dévoluy, *correspondants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

M. Vauriot, adjoint au Maire de Nîmes, s'était fait excuser pour cause d'indisposition.

Les lectures se sont succédé conformément au programme publié et affiché.

M. Maruéjol, président, a étudié *Nîmes aux sept collines*.

M. La Haye a dit la poésie de M. Jean Renouard : *La Rivière*.

M. le Dr Barral a fourni le *Compte rendu des travaux de l'Académie en 1908, année de sa présidence*.

M. *Mazauric* a appelé les donateurs d'objets aux Musées pour la distribution des récompenses à eux accordées.

LISTE DES RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX
DONATEURS DU CABINET DES MÉDAILLES.

Médailles de vermeil

1. MM. Allende Salazar, ministre des Affaires étrangères (Espagne).
2. Charles Oman, professeur à Oxford (Angleterre).
3. le docteur Jules Todoreszku (Budapest).
4. Frédéric de Peyster - Foster (New-York).
5. Georges d'Alexeieff, grand-maître de la cour de S. M. l'Empereur de Russie, cap d'Ail, Villa des Terrasses (Alpes-Maritimes).

Médailles d'argent

1. MM. Théodor Philipsen, artiste peintre, Copenhague (Danemark).
2. Charles Saurel, Nimes.

Remerciements

1. MM. L. Campocasso, capitaine dans la Gendarmerie impériale ottomane, à Serrès (Macédoine).
2. Jean Valat, mercier, 8, rue Ménard, à Nimes.

3. Henri Beauquier, publiciste, à Nimes.
4. Tuffier, rue d'Aquitaine, 20, à Nimes.
5. Th. Philipsen Kastrup Amager, Copenhague.
6. Jérôme Eugène, rue Général Perrier, 15, Nimes.
7. Charles Lautie, régisseur à Tamariguières (Hérault).
8. L'abbé E. Henri, doyen honoraire, curé de Bouillargues.
9. Pigres, jardinier à Arles.
10. L'abbé R. Amat, curé de Verfeuil.
11. Henri Périllier, Nimes.
12. le comte de Régis de Gatimel, maire de Mézoargues.
13. Emile Court, rue d'Aquitaine, 19, Nimes.
14. Gustave Guirauden, ex-adjoint au Maire de Nimes.
15. Arthur Dewachter, rue de la Banque, Nimes.
16. Edgard-Ernest Turner, Paris.
18. Monseigneur du Curel, évêque de Monaco.
19. Ferdinand Suchomel, industriel à Nimes.
20. L. Augé, professeur à Beaucaire.
21. Pierre Biancheri, menuisier à Nimes.
22. Léopold Gaillard.
23. Bonis, préparateur au Muséum.
24. C. de Heldenstierno, lieutenant des Grenadiers des Gardes du Corps de S. M. le roi de Suède.
25. Barry, gardien de la Maison Carrée.

26. Alfred Ducros, Château de Saint-Privat.
27. Alfred Houel, négociant, 2, quai de la Fontaine, Nimes.
28. Jules Delon, domaine du Tieuloy près Beaucaire.
29. Delon Mathieu, Nimes.
30. Brénac Gabriel, Nimes.
31. Chambournier, Nimes.
32. Andreosi, employé à la ville de Nimes.
33. Antoine Trintignan, de Nimes.

LISTE DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX
DONATEURS DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

Médailles d'or

- MM. *Bruguier Gédéon*, serrurier :
Pour don de sculptures sur marbre et objets divers d'époque romaine, découverts dans les fouilles de sa maison, rue de la Maison Carrée. — Déjà titulaire de la médaille d'argent.
- Marcelin César*, négociant :
Pour don de deux inscriptions romaines provenant de la démolition de sa maison rue des Lombards.

Médailles d'argent

- MM. *Ferré Albert*, ancien conducteur des fouilles de Martres Tolosanes :
Pour don d'un chapiteau sculpté du Moyen âge, trouvé rue Tour-de-l'Evêque.

Le groupe spéléologique d'Uzès :

Pour la cession au Musée d'une importante inscription votive, faisant mention d'une divinité gauloise inconnue jusqu'à maintenant, la déesse *Segomanna*.

Bianchéri Pierre, menuisier :

Pour le don d'objets romains trouvés près de la Porte-de-France.

Tempié Emilien, propriétaire à Vauvert :

Pour une stèle romaine trouvée dans les environs d' Aimargues (Gard).

Pélissier Paul, propriétaire à Nîmes :

Pour le don d'une stèle romaine trouvée au quartier de Montauray.

Féraud, agent-voyer à Remoulins (Gard) :

Pour l'aimable concours qu'il n'a cessé de prêter aux Conservateurs dans leurs recherches aux environs du Pont-du-Gard.

Labourel Jules, cantonnier à Remoulins :

Pour la cession d'un cadran solaire romain (*solarium*), trouvé non loin de Vers (Gard).

Turion Auguste, entrepreneur de maçonnerie :

Pour la facilité accordée aux agents du Musée dans leurs recherches rue Saint-Léonce.

Gignoux Gabriel, inspecteur des Travaux publics, et

Bouchet Jules, pour don d'objets divers trouvés dans la région.

Remerciements

Enfin, l'Académie de Nîmes est heureuse d'adresser ses plus vifs remerciements à MM. les Administrateurs du Mont-de-Piété pour avoir bien voulu faciliter les recherches du conservateur du Musée pendant la construction du nouvel édifice de la rue Saint-Léonce.

M. *Pierre Dévoluy*, capoulié du félibrige, a récité sa poésie provençale : *A Douço*.

M. *P. Clauzel*, secrétaire perpétuel, a fait son *Rapport sur les Concours* ; *Legs Maumenet* ; *Prix Jules Salles*.

Enfin, M. *Gustave Fabre* a donné lecture, aux lieu et place de M. *Jean Aicard*, de l'Académie Française, retenu à Paris, de sa pièce : *Le Geste de César*, poésie dédiée à l'Académie de Nîmes.

La séance a été ensuite levée.

Séance du 12 juin 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Reinaud, chanoine François Durand, chanoine Delfour, Delamare, chanoine Bonnefoi, Georges Fabre, Coulon, Puech, Poinso, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Bérenguier, Bosc, *membres résidants* ; Mingaud, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mai et celui de la séance publique du 7 juin sont lus et adoptés.

M. le secrétaire dépose les publications arrivées durant la quinzaine dernière d'envoi des Sociétés correspondantes.

Il y joint l'hommage suivant qu'il offre au nom de l'auteur :

ALBERT ROUX : *Ce qu'il faut enseigner*.

M. le secrétaire fait part de la naissance du fils (*Pierre*) de notre confrère M. de Sorbier de Pougnaressesse. Cette naissance a eu lieu, le 17 mai dernier, au château de Pougnaressesse par Cavillargues (Gard).

M. le secrétaire donne connaissance de quelques lettres de remerciements adressées par un lauréat (M. E. Dubois, partie du Prix Jules Salles) et par des donateurs de nos Musées ayant reçu des médailles à notre dernière séance publique.

« A Monsieur Gaston Maruéjol,
avocat, conseiller général,
président de l'Académie de
Nîmes.

» Monsieur le président,

» L'Académie de Nîmes, dans son indulgence, a bien voulu réserver pour mon petit volume de vers « Pleurs et Sourires » une partie du Prix Jules Salles pour 1909.

» Permettez-moi, Monsieur le président, de vous exprimer toute ma reconnaissance, à vous personnellement, et à tous ces Messieurs, membres de l'Académie.

» Je ne me méprends point sur la signification de ce geste : il veut dire encouragement et non récompense.

» Je ferai tout mon possible, Monsieur le président, pour me montrer digne de la confiance dont l'Académie me fait crédit.

» Je crois de mon devoir de vous prier, Monsieur le président, de remercier tout particulièrement M. Emile Reinaud, à la généreuse initiative duquel je dois l'honneur qui me revient aujourd'hui.

» Veuillez agréer, Monsieur le président, mes plus respectueuses salutations.

» Ernest DUBOIS

» Nîmes, le 8 juin 1909 »

« A Monsieur P. Clauzel, avocat, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes.

» Monsieur le secrétaire perpétuel,

» Je me trouvais hier soir dans l'auditoire qui se pressait, pour la séance publique annuelle de l'Académie. Ce n'est pas sans une vive émotion que j'ai écouté la lecture de votre rapport, surtout le passage relatif au prix Jules Salles, et plus particulièrement encore ce qui se rapportait à mon petit livre de vers « Pleurs et Sourires ».

» Je vous remercie, Monsieur le secrétaire perpétuel, de tout ce que vous avez dit de mon modeste travail. Et c'est avec l'esprit par vous-même indiqué que je reçois aujourd'hui la part du Prix Jules Saltes que l'Académie de Nîmes a bien voulu me réserver.

» J'ai bien compris que l'Académie a entendu encourager un effort plutôt que récompenser un travail sérieux.

» Aussi, Monsieur le secrétaire perpétuel, m'efforcerai-je de faire mieux à l'avenir, s'il m'est possible. Et vos sages conseils me seront pour cela d'un précieux secours. Laissez-moi donc, Monsieur le secrétaire perpétuel, vous en remercier de tout mon cœur.

» Et veuillez agréer, Monsieur, mes plus respectueuses salutations.

» Ernest DUBOIS

» Nîmes, 8 juin 1909 »

Les remerciements des donateurs sont de Nîmes, le 9 juin 1909 par M. A. Ferré, le 10 par M. G. Bruguier, le 11 par M. P. Péliissier, et le 14 par M. C. Marcelin fils.

M. le secrétaire rappelle le décès de M. Lombard-Dumas, membre non résidant. La question de son remplacement sera examinée et résolue le plus prochainement possible.

Communication est donnée d'une circulaire de L'ACADÉMIE DE STANISLAS relative à son *Concours pour le prix Herpin à décerner en 1911*.

L'Académie entend ensuite la lecture de M. Bérenguer : *La lutte pour l'existence chez les insectes orthoptères*. Elle occupe très utilement et agréablement toute la séance.

Avant de lever la séance, M. le président rappelle le tremblement de terre qui a si fortement secoué notre région et causé tant de dommages et de malheurs dans des pays voisins, dans la soirée d'hier vendredi. Il demande aux confrères qui sont plus spécialement compétents en la matière d'apporter à l'Académie des études, tout au moins quelques notes, pour marquer cet événement dans nos *Procès-verbaux* ou nos *Mémoires*. Promesse est faite de satisfaire à ce désir légitime.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 26 juin 1909

Présents : MM. Maruéjol , *président* ; Mazel, Gustave Fabre, Bruneton, Reinaud, Delamare, Robin, La Haye, Puech, Poinso, Raphel, Mazauric, *membres résidants*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 12 juin est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées durant la quinzaine écoulée.

Distribution est faite aux membres présents du volume des *Mémoires de 1908*, reçu, ce jour même, de l'imprimerie.

L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES (28, rue Serpente, Paris), par une circulaire datée de Lille, le 15 juin 1909, annonce que son prochain Congrès doit se tenir à Lille du 2 au 7 août prochain. Elle sollicite des adhérents et des collaborateurs, notamment pour la sous-section d'archéologie et d'art dont elle envoie le programme général.

M. Bruneton obtient la parole pour dire qu'il a assisté, à Avignon, au dernier Congrès que vient d'y tenir la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE (mai 1909). Il y a retrouvé peu des congressistes, les autres avaient disparu, qui étaient venus à Nîmes pour la session de 1897. M. Raymond Che-

vallier est toujours bien vivant et excellent organisateur. Ceux qu'il a revus se souviennent avec plaisir de leur séjour dans notre ville, des séances et des visites intéressantes qu'ils ont suivies et exécutées, notamment de la soirée organisée par M. Reinaud, notre confrère, alors maire de Nîmes, dans le Temple de Diane, et du banquet qui clôtura la session et qui fut agrémenté du toast poétique de notre confrère M. Gustave Fabre. Les congressistes d'Avignon ont refait quelques-unes des excursions de 1897 dans notre région et de nouvelles fort curieuses en Vaucluse, parmi lesquelles il faut noter celles d'Orange, de Vaison et du Thor. Les congressistes ont chargé M. *Bruneton* de transmettre leurs meilleurs souvenirs aux membres de l'Académie de Nîmes. Il s'en est chargé bien volontiers ; il est heureux de remplir cette agréable mission.

A Paris, ajoute M. *Bruneton*, il a assisté à la séance solennelle du 25^e anniversaire de l'*Alliance française*. Cette grande séance, qui s'est tenue à la Sorbonne, était présidée par M. Loubet, ancien président de la République. M. Deschanel, de l'Académie Française, a prononcé un remarquable discours. On a applaudi, enfin, une magnifique poésie de M. *Jean Aicard*, le nouvel académicien, devenu récemment aussi notre confrère au titre de *membre honoraire*.

En dernier lieu, M. *Bruneton* relate la très belle messe à laquelle il a assisté, à Notre-Dame de Paris, et que faisait célébrer le *Souvenir français*.

M. le président remercie M. *Bruneton* de son intéressante communication et donne

la parole à M. *Max Raphael*, pour la lecture de son mémoire annoncé sur *La Construction et les tremblements de terre.*

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est renvoyée à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 10 juillet 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Deloche, Mazel, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, chanoine Delfour, Delamare, Layergne, colonel Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Puech, Poinso, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, Bosc, *membres résidents* ; Mingaud, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 26 juin est lu et adopté.

Dépôt est fait par M. le secrétaire des publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis la dernière réunion.

Les lectures annoncées se sont succédé dans l'ordre suivant.

M. le chanoine Delfour a fait une étude approfondie sur *Monseigneur de Cabrières*, membre honoraire de la Compagnie, à propos de son ouvrage récemment paru sous ce titre : *Trente-cinq ans d'épiscopat*.

M. le chanoine François Durand a décrit *Un Simon Vouet à Nîmes* (tableau d'église).

M. le chanoine Bonnefoi a étudié *Les tremblements de terre en Provence*.

Enfin, M. Mazauric a fourni cette *Note sur deux inscriptions tumulaires du Quartier « des Tombes », près d'Aigues-Mortes*.

« A plusieurs reprises, l'attention de notre Compagnie a été attirée sur la curieuse pierre tombale connue sous le nom de *Tombe des Porcellets*, et perdue au milieu des étangs d'Aigues-Mortes.

» Tout dernièrement encore, notre collègue M. Mingaud nous en montrait une belle photographie qui fut reproduite dans nos Mémoires.

» Je voudrais aujourd'hui faire brièvement connaître deux documents intéressants, voisins du premier, et qui passent généralement inaperçus des rares visiteurs de ces rives inhospitalières.

» Le premier est une dalle carrée de 0^m60 environ de côté, posée sur le sol, au-devant d'une petite maisonnette, et sur laquelle on peut encore lire l'inscription suivante :

SEPTIMO DECIMO KALENDAS
OCTOB(RIS), OB(IIT) DURAND IZARNI,
CO(N)V(ERTUS)(?) S(ANCTI) P(ETR)I

« Le 17 des kalendes d'octobre, mourut
» Durand d'Izarn (du) couvent de Saint-
» Pierre. »

« L'inscription est évidemment d'époque romane et fait allusion à la fameuse abbaye Saint-Pierre de *Psalmody*, dont la chapelle placée en ce quartier des « Tombes » devait être une des dépendances.

» La deuxième pierre, plus intéressante encore, se trouve encadrée dans un mur, à l'intérieur même du petit mas. Elle comporte deux parties distinctes : en haut, sous

un arc ogival, on voit un personnage debout, fragment de bas-relief mutilé; en bas, dans un petit cartouche de forme carrée, se trouve une fort curieuse inscription en langue romane. Malgré la cassure qui existe du côté droit, et malgré la couche de plâtre qui la recouvrait en partie, nous avons pu relever ce qui suit, en beaux caractères gothiques :

+ EN L'AN DE NOSTRE S.
M: CCLXXII EN SETEB.
VIDA.
CŌ : VĪ : LEGIRA : DIGVN.
P : MARMA EN LAN MCCLXX
NUR : PASSET EN
VĪ REGARDARA DIGT : PATER P. MARMA.

« En l'an de N. S. MCCLXXII, en septembre, mourut. que celui qui lira ceci dise un pater pour Marma. — En l'an MCCLX(II de N. S.) passa. Que celui (qui) ceci regardera dise pater pour Marma. »

« Avec quelque variante, la formule paraît se répéter deux fois. A l'avant-dernière ligne, il sera possible de lire quelques lettres de plus. Nous avons cru y reconnaître les mots « *en Bosum...* » qui rappelleraient le nom de la vieille roubine passant en cet endroit (la Bosœenne), et près de laquelle on découvrit jadis une galère du moyen âge... Nous n'osons rien affirmer cependant sans un plus ample examen.

» En résumé, la Tombe des Porcellets et les deux inscriptions précédentes forment

un ensemble qui me paraît du plus grand intérêt pour l'histoire de notre région littorale. Or, l'une d'elles s'enfonce peu à peu dans la vase des marais; une autre s'effrite sous l'influence du temps. Il me paraît urgent de les soustraire à cet état d'abandon et de les rendre accessibles au public. Le Musée dont j'ai la direction n'hésiterait pas, le cas échéant, à faire les frais nécessaires pour extraire les tombeaux de l'endroit où ils se trouvent et les transporter jusqu'à Nîmes. »

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en a été remise au 24 juillet, et la séance a été levée.

Séance du 24 juillet 1909

Présents : MM. le chanoine Delfour, *vice-président*, remplaçant M. Maruéjol, *président*, absent ; Deloche, Mazel, comte de Balincourt, chanoine François Durand, Delamare, chanoine Bonnefoi, Coulon, Puech, Raphel, Jean Bosc, *membres résidants* ; abbé Albert Durand, P.-H. Bigot, *correspondants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 10 juillet est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis la dernière réunion.

M. le *président* fait hommage, au nom de l'auteur, M. Bernard Latzarus, de la « Conférence faite au théâtre de Tulle, le samedi soir 22 mai 1909, sur Marcelle Tinayre » et son œuvre ».

Distribution est faite aux membres présents du *Bulletin de 1908*.

M. le *secrétaire* communique le décès de M. Adrien Roux, d'Uzès, *correspondant* depuis le 13 janvier 1894. L'Académie fait consigner l'expression de ses regrets au procès-verbal.

« Né à Uzès, le 3 février 1840, M. Adrien Roux, avoué honoraire près le tribunal civil de cette ville, avait remis depuis peu

sa charge et vivait dans un repos bien gagné.

» C'était un lettré, collaborateur du *Journal d'Uzès*, d'un esprit cultivé, nourri aux sources des anciens, d'une intelligence toujours éveillée et toujours jeune.

» On le surprenait souvent, dans son cabinet de travail, au milieu de ses chers livres, en tête-à-tête avec Homère ou Catulle, ou savourant un passage de Lamartine ou de Musset.

» Il aimait les beaux vers comme il aimait les beaux tableaux, les beaux paysages, la belle musique, la belle nature.

» La peinture charma ses loisirs et il était parvenu, d'instinct, sans avoir eu de maître, guidé par son goût, qui était très sûr, à broser de fort jolis tableaux et à faire de mignonnes aquarelles.

» Il y avait en lui quelque chose de l'artiste ; il s'intéressa toujours à toutes les manifestations de cet art qui tenait une si grande place dans sa vie, et il eut de tout temps une sympathie marquée pour les artistes en général.

» L'Académie a reçu avec plaisir l'hommage de son recueil de poésies : *Rimes de Province*, et le conserve précieusement dans sa bibliothèque. »

M. le secrétaire donne connaissance de la circulaire du 15 juillet 1909, adressée par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Elle a pour objet le 48^e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements. Ce Congrès, dont le programme accompagne la circulaire, s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 27 mars 1910.

Les Mémoires proposés devront parvenir, avant le 30 janvier prochain, au 5^e bureau de l'Enseignement supérieur.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un *membre honoraire*. Est nommé à l'unanimité, en conformité de l'article 9 du règlement, M. *Jules-Charles Roux*, ancien député de Marseille.

On arrive aux lectures.

M. *Jean Bosc* analyse *Un nouveau livre de M. Ferdinand Gache: « Mères et Fils »*. Son étude sera insérée dans la *Revue du Midi* (V. le numéro du 15 août 1909).

M. *P.-H. Bigot* donne connaissance de son mémoire sur *l'Annexion de la Bosnie*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

L'Académie entre en vacances (art 50 du règlement).

Séance du 16 octobre 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Delamare, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Poinso, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Bosc, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance de 24 juillet est lu et adopté.

M. le *président* constate, après les vacances réglementaires, la reprise des travaux réguliers de la Compagnie. Il félicite ses confrères de leur retour en bonne santé et exprime son plaisir de voir qu'aucun vide ne s'est produit dans les rangs de la Compagnie pendant sa dispersion. Il manifeste l'espoir que le repos et les distractions auront rendu à tous une santé parfaite et que les séances vont se ressentir heureusement de ce regain de vigueur et d'activité.

M. le *président* rend compte de la visite à M. Ch. Lallemand, préfet récemment installé, qui a reçu dans la matinée du jeudi 14 octobre courant. Il s'est présenté à notre nouveau *président d'honneur* en compagnie de MM. Clavel, Gustave Fabre, Clauzel, Reinaud et Raphel.

M. le Préfet leur a fait le meilleur accueil.

M. le *président* a rappelé à M. Lallemand que, pendant son séjour à Alais comme

sous-préfet, il avait suivi avec intérêt les séances de la Société scientifique et littéraire de cette ville, et qu'à Nîmes il était réglementairement Président d'honneur de notre Compagnie. M. le préfet a répondu qu'à Alais, en effet, il avait même participé à l'administration de la Société et qu'il serait heureux de suivre nos études et nos travaux; qu'il se rendrait au milieu de nous toutes les fois que les soins de son administration le lui permettraient. Nous enregistrons avec plaisir cette promesse.

M. le secrétaire fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir depuis la dernière séance de juillet.

Il offre, au nom des auteurs, les ouvrages suivants dont il est fait hommage :

GALIEN MINGAUD : *Liste des objets qui sont entrés dans les galeries du Muséum pendant l'année 1908.*

GALIEN MINGAUD : *Inventaire sommaire des collections géologiques Emilien Dumas.*

J. CHARLES-ROUX : *Œuvres diverses.*

Chanoine C. MALIGNON : *Eloge funèbre de M. l'abbé J. Chatelier, vicaire à Aiguemortes.*

RAYMOND FÉVRIER : *Au Moyen-Age. — Poèmes de la vie.*

Abbé C. NICOLAS : *Histoire des Grands Prieurs et du Prieuré de Saint-Gilles* (3 volumes).

Abbé M. CHAILAN : *L'ordre de Malte dans la ville d'Arles.*

M. le secrétaire rapporte que « des fêtes



en l'honneur du trois centième anniversaire de la découverte de l'Hudson et du centenaire du premier essai heureux de navigation à vapeur par Fulton devaient avoir lieu à New-York, du 25 septembre au 9 octobre. Outre un délégué spécial, M. Gaston Darboux, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, le gouvernement français a envoyé à ces fêtes une division navale sous le commandement du contre-amiral Le Pord, et composée des cuirassés *Vérité*, *Justice* et *Liberté*. » M. G. Darboux, notre éminent compatriote, est *membre honoraire* de notre Compagnie ; elle se réjouit de l'honneur qui de l'un de ses membres les plus distingués rejaillit sur elle. '

M. Gaëtan Curnier, beau-frère de M. Deloche, est décédé à Nîmes, le 4 décembre, à l'âge de 69 ans.

M^{me} Falgairolle, mère de MM. Prosper et Edmond Falgairolle, est décédée à Vauvert, fin septembre, à l'âge de 80 ans.

M. des Puech de Comeiras, grand-père de M. de Sorbier de Pougnaressesse, est décédé à Nîmes, le 3 octobre, dans sa 86^e année.

Enfin, la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, INDUSTRIE, SCIENCES ET ARTS DE LA LOZÈRE, fait part du décès de son *président*, M. le D^r Amédée Monteils.

La Compagnie s'associe aux deuils de quelques-uns de ses membres ainsi qu'à celui de la Compagnie du département voisin.

M. le secrétaire transmet les remerciements de M. Jules Charles-Roux (lettre du

27 juillet), élu *membre honoraire*, le 24 juillet dernier.

Le discours de M. *le président* à la dernière séance publique a inspiré une poésie qui porte le même titre : *Nîmes aux sept collines*. Elle a paru dans « *La Chronique mondaine* » du 7 août 1909, dont un exemplaire nous a été adressé. C'est une imitation des imprécations de Camille contre Rome, dans la fameuse tragédie du grand Corneille ; mais, par antithèse, c'est la glorification de notre cité. M. *le secrétaire* en donne lecture.

Nîmes ! l'unique objet de mon doux sentiment !
Nîmes ! à qui l'on vient comme vient un amant !
Nîmes ! qui m'as vu naître et que mon cœur adore !
Nîmes ! que l'on veut voir et puis revoir encore !
Puissent tes visiteurs, ensemble conjurés,
Porter ta renommée aux pays ignorés !
Et, si ce n'est assez de ces nombreux touristes
Que du Nord au Midi s'ouvrent toutes les pistes ;
Que les millions de pneus qui couvrent l'Univers
Passent pour t'admirer et les Monts et les Mers.
Fais-leur voir, au grand jour, sortis de tes entrailles
Les vestiges fameux de tes vieilles murailles,
Ta Tourmagne, ta Source et ses riches Jardins,
L'énorme Amphithéâtre et ses mille gradins
Où l'homme, adroit vainqueur de la brute sauvage,
Fait aux mains de la foule applaudir son courage,
Tandis que le Soleil, compagnon de ces jeux,
Fait pleuvoir sur l'Arène un déluge de feux !
Permetts-nous les abords de tes Temples antiques,
De la Maison-Carrée et ses frustes reliques.
Et que nos chants sacrés, nos hymnes triomphants,
Célèbrent les vertus de tes nobles enfants.
Aux quais, aux boulevards, à travers les grands arbres
Augustes, solennels, resplendissent leurs marbres :
De l'honneur du pays infailibles soutiens,

Ils sont de la Cité les fidèles gardiens !...
Et toi, leur Mère à tous — du sein de l'Esplanade
Contemplant à tes pieds l'une et l'autre Naïade,
Nymphes aux doux contours, chastes, voluptueux ;
Et le Rhône et le Gard, fleuves impétueux,
Jaloux de faire escorte à ta Majesté Sainte, —
Reçois de tes Nimois l'ardente et vive étreinte.
Toi seule es notre espoir, notre amour, notre foi.
Que notre pur encens s'élève jusqu'à toi !
Puisse éclater ta gloire à l'égal de la foudre !
— S'il est quelque enjûeux qu'il soit réduit en poudre,
Et puissé-je, moi-même — ô comble de désir —
Voir ton apothéose et mourir de plaisir !

CAMILLE.

M. le secrétaire donne connaissance de la lettre suivante de M. Mazauric, relative à la communication qu'il a faite dans la séance du 10 juillet dernier :

« A Monsieur le secrétaire perpétuel
de l'Académie de Nîmes.

» Nîmes, le 24 septembre 1909.

» Mon cher confrère,

» Il y a 3 ou 4 mois, j'avais l'honneur d'attirer l'attention de notre Compagnie sur les 3 intéressantes pierres situées au quartier des Tombes, non loin d'Aigues-mortes.

» Sur ma proposition, l'Académie voulut bien décider de tenter une démarche auprès du propriétaire actuel, M. le comte d'Aubespain, en vue d'obtenir la cession de ces im-

portants documents en faveur du Musée de Nîmes, le seul qualifié, en la circonstance, pour recevoir un pareil dépôt.

» Depuis lors, je puis dire qu'il ne s'est point passé de semaine sans que je reçoive des plaintes à ce sujet.

» Le 19 juillet, c'est une lettre de M. Lieutaud, président de la Société des Amis du Vieil Arles qui nous reproche l'abandon dans lequel nous avons laissé le « Tombeau des Porcellets. »

» Le 13 septembre, c'est notre distingué confrère, M. l'archiviste Bondurand qui me supplie de faire tous les efforts possibles pour soustraire ces documents aux injures du temps.

» Aujourd'hui même, c'est M. Paul Cumin, rédacteur en chef du « Lyon Universitaire » qui vient tenter une démarche personnelle auprès de moi. Indigné de voir une troupe de vendangeurs en train de danser une bourrée sur l'une des trois inscriptions signalées, il a pris sur lui de la faire extraire et enfermer à l'intérieur de la petite maison voisine.

» Vous le voyez, de tous côtés les désirs sont unanimes. Il me paraît impossible que M. le comte d'Aubespain, qui est un homme éclairé, ne se laisse toucher par toutes ces raisons.

» Si l'Académie n'a encore tenté aucune démarche auprès de lui, je crois qu'il serait urgent de le faire dès maintenant, en accompagnant son vœu de la petite notice que j'eus l'honneur de lui soumettre.

» Daignez agréer, Monsieur et cher con-

frère, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» Félix MAZAURIC,

Conservateur des Musées archéologiques de Nîmes. »

L'Académie renouvelle l'assurance de l'intérêt qu'elle porte à l'heureuse solution de cette affaire et charge M. Mazauric, en sa double qualité de membre de l'Académie et de *Conservateur des Musées archéologiques de Nîmes*, de toutes démarches utiles pour mener l'affaire à bien, lui promettant tout son concours, dans les formes et les termes qu'il souhaitera, pour la réussite de l'entreprise.

Avant de passer à la lecture annoncée, M. le secrétaire présente la première partie, avec la lettre explicative de l'auteur (9 septembre 1909), du travail de M. l'abbé H. Grange, correspondant, sur le *Summarium Bullarum P. P. Avenionensium*, concernant les diocèses de Nîmes et d'Uzès au xiv^e siècle. L'examen de ce manuscrit sur la question de la possibilité, de l'opportunité et du mode de sa publication, s'il y a lieu, est renvoyé à la commission de publication, à laquelle sont adjoints MM. Bondurand, chanoines Contestin et Nicolas.

M. le chanoine Contestin commence ensuite la lecture de son mémoire sur *Le Nimbe crucifère caractéristique des images du Christ*.

La suite en est renvoyée à une séance ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 30 octobre 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Poinso, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Bosc, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 16 octobre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes arrivées depuis cette date.

Il dépose également l'ouvrage suivant dont fait hommage l'auteur.

L. MALAVIALLE : *Le Bas-Languedoc en 1626 d'après la description du géographe allemand Abraham Golnitz.*

Distribution est faite aux membres présents de la brochure formant le *Supplément* au volume des *Mémoires de 1908*, qui contient la fin de l'*Histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint-Gilles* par M. l'abbé C. Nicolas.

M. le *secrétaire perpétuel* signale, parmi les échanges déposés aujourd'hui, le numéro d'octobre 1909 des *Annales du Midi*, qui contient (page 483) une courte étude de J. Gerig, particulièrement intéressante

pour nous, sous ce titre : *Notes sur Raulin Séguier, humaniste narbonnais du XVI^e siècle, et sur Antoine Arlier, de Nîmes.*

M. le secrétaire communique l'avis de réception (21 octobre 1909) par le Ministère et ses remerciements pour l'envoi des *Bulletin et Mémoires de 1908* pour échange avec les Sociétés correspondantes et pour les « Commissions de publication du Comité » des travaux historiques et scientifiques et » la Bibliothèque des Sociétés savantes. »

M. le secrétaire rapporte qu'à la séance de rentrée de l'Académie des sciences (lundi 8 octobre 1909), où les académiciens étaient fort nombreux, M. Darboux, secrétaire perpétuel, a rendu compte de son voyage en Amérique et de l'accueil chaleureux qui fut fait au représentant de la science française aux fêtes commémoratives de Henry Hudson et de Fulton. M. le président Bouchard a répondu en adressant à M. Darboux, au nom de l'Académie, des remerciements.

M. le président félicite M. Reinaud, élu le 20 octobre courant, Bâtonnier de l'ordre des avocats.

M. Mazel obtient la parole pour communiquer le numéro du vendredi 24 septembre 1909 d'un journal, *Lyon universitaire*, qui contient, sous le titre : « Notes Lyonnaises », un article de M. Paul Cuminal, son parent, d'où il y a lieu d'extraire les lignes suivantes :

« Un jour, après avoir parcouru la grande Camargue et avoir longuement visité, comme il convenait, sous la conduite de l'aimable curé Ribon, la robuste église for-

tifiée des Saintes-Maries de la Mer, où s'évoquent de si gracieuses légendes, j'ai voulu explorer la Petite Camargue. (C'est un vaste territoire de marais, de joncs, de salines, d'étangs, presque aussi vaste que la Grande Camargue et qui s'étend, vers l'ouest, au-delà du Petit-Rhône, jusqu'à Aigues-Mortes).

» La carte du Ministère de l'intérieur indique, au milieu de cette solitude extrême, un fort en ruines, vers les Salines de *Peccais*. J'ai cherché le fort sur lequel, ni à Aigues-Mortes, ni aux Saintes-Maries, on n'avait pu me renseigner. Un vieillard, gardant une chèvre, près du seul mas que nous ayons rencontré, m'en montra le chemin. Je m'attendais à quelque ruine moyennâgeuse. A ma vive surprise, c'est une élégante étoile, fortifiée à la Vauban, au faible relief de blanche pierre de taille, que je trouvais au milieu d'une vaste joncraie verdoyante.

» Imaginez-vous l'effet que produit sur l'imagination la vue de cette œuvre humaine étudiée, travaillée, raffinée, au milieu de cette immense étendue si rustique, si primitive. Après un instant d'étonnement, on court aux brèches du fort, on les escalade, on explore les pointes aiguës de l'étoile fortifiée; on se penche sur le vide des larges fossés, on scrute l'horizon, comme devaient le faire jadis les gardes du fort craignant au sud quelque débarquement d'ennemis ou de forbans. On ne laisse rien d'inexploré; on descend même dans les citernes béantes et éventrées.

» Et c'est alors qu'une peine cuisante vous envahit si vous avez le moindre amour

de l'histoire. *Tout ce beau travail humain est menacé d'une ruine prochaine.* Faute de quelques petites réparations, de quelques sacs de ciment ou de chaux, les murailles croulent. Dans dix ans, l'excursionniste ne trouvera plus, là, qu'un amas informe de terre et de pierre. Il n'éprouvera plus la vive émotion que nous donnent les lignes d'élégante géométrie dans la rusticité ambiante. Il ne pourra plus évoquer devant cet anneau caractéristique, l'immense chaîne de fortification dont Vauban ceignit la France.

» *Le nom seul de Vauban devrait sauver ce morceau d'un grand labeur humain.* Et me voilà ramené à l'autorité que je voudrais voir exercer par Lyon sur tout le territoire rhodanien. Il me semble revenir à l'Université de Lyon, en particulier, de faire rechercher toutes les richesses historiques de la grande vallée, de les cataloguer, d'en réclamer la conservation. L'administration centrale des monuments historiques n'est que l'exécutrice des mouvements d'opinion en faveur de certaines œuvres du passé. Il appartient aux Universités d'être les initiatrices réfléchies de ces mouvements, dans les régions dont elles incarnent la force intellectuelle. Leur action, d'ailleurs, avant d'atteindre le service national des monuments historiques, toucherait souvent heureusement les administrations communales ou départementales, *ies sociétés ou particuliers*, dont dépendent les vestiges à conserver d'un passé qui s'efface.

» En ce qui concerne le vieux fort de Peccais, par exemple, si touchant dans son immense solitude, je crois qu'une démar-

che de l'Université de Lyon auprès de la riche Compagnie des Salins du Midi, qui est propriétaire du monument, sauverait de la destruction ce glorieux souvenir de Vauban.

» Paul CUMINAL. »

M. le président déclare qu'il faut se borner à remercier l'auteur de cet article de l'intérêt qu'il témoigne à nos richesses historiques et archéologiques. L'Académie s'est occupée et s'occupera encore de celle qu'il vient de signaler ; elle fera tous ses efforts pour les conserver.

Passant aux lectures, on entend d'abord M. de Balincourt sur *Un des préliminaires de la Révocation de l'Edit de Nantes*.

M. le chanoine Contestin termine ensuite son étude sur *Le Nimbe crucifère*. Il en donne le résumé suivant dans *La Voix catholique* du 14 novembre 1909.

« Pour résumer et présenter sous une forme simple mon étude sur *Le Nimbe crucifère*, je dirai que le titre complet est celui-ci : Le nimbe crucifère, caractéristique des images du Christ. Il n'est pas possible de simplifier ce titre ; mais je puis en expliquer le sens. Ce sera l'entrée en matière.

» Il suffit d'avoir donné quelque attention aux images de dévotion, pour connaître déjà le nimbe. C'est un cercle léger qui entoure la tête du Sauveur ou d'un saint personnage. Dans les images du Sauveur, il est le signe de la divinité ; dans celles de la T. S. Vierge, des anges, des apôtres et des saints, il indique la sainteté et la possession du ciel.

» Lorsqu'il est question du Christ, le nimbe simple se complique quelquefois d'une croix, ce qui le fait appeler nimbe crucifère. Sous cette forme, il est réservé aux images du Sauveur dont il reste, en iconographie, la marque particulière et caractéristique.

» Le nimbe ne se montre jamais, dans les images chrétiennes, pendant le cours des trois premiers siècles. Mais nous le voyons apparaître dès le règne de Constantin. Il est surtout fréquent à l'époque du concile de Nicée, qui condamna, en 325, les erreurs d'Arius contre la divinité de Jésus-Christ. L'enseignement par l'image se fit dès lors une loi de marquer les images du Sauveur de ce signe de la divinité. Les saints n'en restèrent pas moins en possession du nimbe. Mais il était évident, par d'autres signes, que le nimbe qui indiquait la divinité pour le Sauveur, indiquait seulement pour les saints le bonheur de la possession de Dieu.

» Un siècle plus tard, à la suite de la condamnation de Nestorius par le concile d'Ephèse, en 431, le nimbe crucifère fait son apparition. Le nouvel hérésiarque admettait la divinité du Christ, mais il refusait de reconnaître l'unité de sa personne. Il isolait, ou ne rassemblait que d'une manière accidentelle, les deux natures, leur attribuait à chacune une personnalité distincte et faisait de Marie, la mère de l'homme seul et non pas la mère du Christ Dieu et homme.

» L'Eglise rassemblée à Nicée proclama contre Nestorius la doctrine traditionnelle de l'unité de personne et de la dualité de nature en Jésus-Christ. Il est Dieu et il est homme, et c'est à juste titre que Marie, sa mère, est appelée mère de Dieu.

» Le catéchisme en images se hâta de traduire cet enseignement dogmatique par le symbole du nimbe crucifère. Des deux éléments qui composent ce signe, le nimbe lui-même représente la nature divine du Sauveur, tandis que la croix, avec ses souvenirs d'infirmité, de supplice et de mort, répond aux conditions de la nature humaine. Le nimbe et la croix rassemblés dans le symbole donnent l'image du Christ, Dieu et homme dans l'unité de sa personne.

» Les premiers nimbés marqués de la croix se montrent à Sainte-Marie-Majeure de Rome que le pape Sixte III orna de grandes mosaïques en 432, l'année qui suivit la condamnation prononcée à Ephèse contre Nestorius. Une autre église de Rome, Sainte-Sabine sur l'Aventin, une autre encore de Ravenne, Sainte-Agathe-Majeure, qui sont aussi de cette époque, présentent le même symbole. Nous le voyons, quelques années après, en 440, à Saint-Paul-hors-les-murs, dans les mosaïques dont cette église fut décorée sous le pontificat de saint Léon le Grand, grâce à la générosité de l'impératrice Galla Placidia. A la même époque appartient la médaille nuptiale de sainte Pulchérie et de l'empereur Marcien, qui est marquée, elle aussi, du nimbe crucifère.

» Le Christ porte le même insigne dans les magnifiques mosaïques de Saint-Vital, de Saint-Apollinaire-le-neuf et de Saint-Apollinaire-hors-les-murs, trois églises de Ravenne qui appartiennent aux premières années du vi^e siècle. Si nous revenons à Rome, nous retrouvons le même symbole dans les églises des Saints-Cosme et Damien au Forum, de Saint-Laurent in-agro-verano et de Saint-Etienne-le-rond sur le Cœlius.

» Nous voulons rappeler, comme documents d'un autre genre, les petits vases historiés et marqués du nimbe crucifère, donnés par Saint Grégoire-le-Grand à la reine Théodolinde et placés par cette princesse dans le trésor de la cathédrale de Monzà où nous les retrouvons.

» A cette époque, qui est la fin du vi^e siècle, les crucifix commencent à se montrer dans le culte public. Tous ceux qui nous en sont parvenus présentent le nimbe crucifère. Le même symbole nous apparaît dans les fresques récemment découvertes de Sainte-Marie-antique, église du commencement du vii^e siècle, en bordure du forum.

» Il en est de même pour la période entière pendant laquelle l'hérésie de Nestorius était un danger pour le peuple chrétien. Plus tard, la représentation du nimbe crucifère fut souvent négligée. Mais la tradition ne s'en perdit pas, et nous trouvons pour toutes les époques des exemples que l'on pourrait citer.

» Il importe que les chrétiens de notre temps sachent reconnaître et interpréter le symbole du Christ, Dieu et homme, dans les peintures ou les statues de nos églises et dans les images de piété que tout fidèle se plaît à posséder. Le nimbe crucifère placé sur la tête du Sauveur, n'est pas un vague témoignage d'honneur. C'est la traduction imagée de notre croyance à Jésus-Christ, Dieu, comme son Père céleste, homme comme nous le sommes, à la fois Dieu et homme dans l'unité de sa personne. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 13 novembre 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Clavel, Mazel, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Barral, chanoine Delfour, Delamare, Robin, La Haye, Coulon, Puech, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Bérenguier, Bosc, *membres résidants* ; Mingaud, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*, et Jouve, *secrétaire adjoint*, successivement.

Le procès-verbal de la séance du 30 octobre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui ont été reçues dans la dernière quinzaine.

Il dépose aussi les ouvrages suivants dont il fait hommage au nom des auteurs :

André CHADOURNE : *Jeanne d'Arc, poème-conférence.*

BLIGNY-BONDURAND : *Tome IV de l'Inventaire de la Série E des Archives du Gard* (ce dernier volume adressé par M. le Préfet du Gard).

Edouard DENIS : *Lycée national de Nîmes.*

Paul BÉRENGUIER : *Notes orthoptérologiques* (suite) IV, V, VI, VII.

F. HERMET : *Les graffites de la Gausresenque* (Aveyron).

M. le secrétaire communique la circulaire de l'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS portant *Programme des Concours ouverts pour l'année 1910.*

M. le secrétaire donne connaissance des deux lettres suivantes de M. Gaston Darboux, membre honoraire.

INSTITUT DE FRANCE

« Paris, le 30 octobre 1909.

» Monsieur le Président,

» Une personne qui s'occupe de ma biographie me demande à quelle date j'ai été élu membre de votre Académie et quel est le titre que vous m'avez conféré. Je ne sais si vous m'avez envoyé un diplôme, mais je n'ai pas les moyens de donner satisfaction à la demande qui m'est adressée.

» J'ose donc m'adresser à vous pour vous prier de vouloir bien, si c'est possible, me faire transmettre les renseignements que l'on désire.

» Il me serait bien agréable enfin, si c'était possible, de recevoir les publications de l'Académie. Cela me rappelle un pays auquel je suis toujours attaché de cœur.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec toutes mes excuses, l'assurance de ma haute considération.

» G. DARBOUX,

» secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences,

» 3, rue Mazarine »

M. le secrétaire ayant répondu dès le 3 novembre à cette lettre reçue le 2 et ayant expédié les publications souhaitées, a reçu la carte ainsi conçue :

INSTITUT DE FRANCE

« Paris, 5 novembre 1909.

» Monsieur et très honoré confrère,

» Je vous remercie beaucoup de votre
» aimable lettre qui me permet de donner
» le renseignement dont j'avais besoin. Je
» ne manquerai pas d'envoyer à l'Acadé-
» mie un exemplaire de l'opuscule préparé
» sur mon compte et j'ai été très heureux
» de recevoir les brochures que vous m'aviez
» annoncées.

» Je vous prie d'agréer mes remerciements
» bien vifs et de les présenter à l'Académie.

» Votre bien dévoué confrère,

» G. DARBOUX »

Enfin, M. le secrétaire donne connaissance des extraits suivants d'une lettre qu'il a reçue datée de

« Paris, 7 novembre 1909.

» Mon cher confrère,

» Je viens très tardivement vous remer-
» cier des livres que vous avez bien voulu
» m'envoyer et qui me seront très précieux...

» J'ai lu avec grand intérêt dans un de
» vos volumes le *Cinquantenaire de Gaston*
» *Boissier* et je vous félicite d'avoir tant et

» si bien écrit sur vos *Gloires Nimoises*. Vos
» œuvres me seront fort utiles pour une
» nouvelle édition de *Nîmes*, que je publierai
» certainement, si Dieu me prête vie.

» Pour le moment, je suis toujours plongé
» dans *Saint-Gilles* et je n'en finis pas
» parce que je trouve sans cesse des choses
» nouvelles sur cet excellent saint et suis de
» plus en plus surpris du rayonnement immense
» qu'a eu sa légende. Il faudra cependant que
» je me décide à publier mon volume et je vous
» serai bien reconnaissant de demander à nos
» confrères s'ils veulent bien m'autoriser à le
» dédier à l'*Académie de Nîmes*.

» Veuillez agréer, mon cher confrère, l'expression
» de mes sentiments les plus affectueux et les plus
» dévoués.

» J. CHARLES-ROUX.

«Voici comment je me propose d'intituler mon livre :

SAINT GILLES

(*Sa légende. — Son histoire. — Son abbaye. — Ses coutumes.*)

L'Académie avec grand plaisir et reconnaissance accepte la dédicade proposée et charge son *secrétaire perpétuel* d'en informer l'auteur en lui transmettant ses remerciements et ses félicitations anticipés. M. le *secrétaire* promet de s'acquitter sans retard de cette agréable mission.

On passe à la lecture annoncée.

M. *Mazel* raconte, en donnant de curieux renseignements *Au sujet de céramique gallo-*

romaine, *Une visite à l'Hospitalet sur le Larzac (Aveyron)*.

A ce propos, M. *Mazauric* entretient l'Académie de découvertes de poterie qui auraient été faites dans nos Arènes et dont l'origine certaine pourrait fixer, en la corrigeant, la date présumée de la construction de notre Vieil Amphithéâtre. Sur l'invitation de M. *le président*, il s'occupera de préparer et d'apporter sur ce point une étude.

Le registre des présentations est ouvert pour la nomination d'un *membre non résident*. Il sera clos à la fin de la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 27 novembre 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Reinaud, chanoine Delfour, Delamare, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Trial, Bosc, *membres résidents* ; Henri Roux, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis cette date.

M. le *secrétaire* fait part du décès de M. Poinso, père de notre confrère, à qui M. le *président* envoie ses plus vives condoléances et celles de la Compagnie, qui seront consignées au procès-verbal.

M. le *secrétaire* donne connaissance d'une circulaire datée de Bruxelles, le 1^{er} novembre 1909, et ayant pour objet le III^e Congrès international de botanique, qui doit se tenir, dans cette ville, du 14 au 22 mai 1910. Cette circulaire (la 6^e), rédigée en trois langues, française, anglaise et allemande, est relative à la géographie botanique.

On passe aux lectures.

En l'absence de M. Bondurand, M. le chanoine Nicolas donne connaissance du

travail de son confrère : *Bail en langue d'oc de travaux pour l'église de Calvisson* (1482).

M. le secrétaire communique la lettre suivante qu'il a reçue de :

« Ellon, par Juaye-Mondaye (Calvados),
ce 12 novembre 1909.

» Monsieur,

» Je mets aujourd'hui à Bayeux, adressé à votre nom en colis-postal à domicile, à Nîmes, l'envoi de documents que vous attendez depuis si longtemps. Ils sont de nature à vous intéresser grandement, vous et tous les membres de l'Académie de Nîmes qui connaissez, mieux que moi, tout ce qui peut contribuer à l'histoire locale de votre pays, tout ce qui peut aussi contribuer à la biographie d'une famille que je perds de vue dans la ligne masculine dès le commencement de la Révolution. Car, je suis à me demander si les de Valfons de notre époque descendent du marquis de Fontanille, frère du président de la Calmette, ou du marquis de Valfons, son second fils.

» J'ai cru devoir souligner au crayon bleu tout ce qui concerne le chevalier-comte de Valfons, massacré aux Carmes en 1792, dans l'hypothèse qu'on étendit jusqu'à lui, laïque, le procès de béatification commencé pour les prêtres massacrés.

• Maintenant, pourrez-vous me lire ? Outre que j'ai eu le malheur de tomber sur un papier exécrationnel, j'ai été, en second lieu, débordé d'ouvrage tous ces temps-ci,

et c'est un véritable griffonnage que je vous envoie. Vous voudrez bien m'excuser, en égard à la longueur de la copie.

» J'ai aussi une réserve, ou plutôt deux réserves à vous faire.

» La première, je me réserve de publier (si on accepte cette courte copie là où je veux l'adresser) quelques *pensées, maximes, réflexions et souvenirs* du président de la Calmette. Il y en a de véritablement belles et dignes de paraître.

» La seconde, c'est que.....

» J'ai hâte d'apprendre si vous serez content de mon envoi ; et comme le fond l'emportera sur la forme, j'espère que ce sera oui.

» Me trompé-je en soulignant deux passages qui doivent concerner votre Académie ?

» Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments de parfaite considération et d'entier dévouement.

» V. BOURRIENNE »

M. le secrétaire présente ensuite ces DOCUMENTS MANUSCRITS concernant la famille de Mathéï de Valfons de la Calmette offerts à l'Académie de Nîmes par l'abbé V. Bourrienne, curé d'Ellon (Calvados), membre de la Société des Antiquaires de Normandie, de la Société de l'Histoire de Normandie, de l'Association normande, de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, secrétaire de la Revue « Baio-

cana ». Ces documents avaient été, en effet, offerts et promis en 1907 (V. Bulletin de 1907, page 68).

M. le secrétaire donne connaissance des premières pages de ces documents, lesquelles comportent, outre une longue *Généalogie de la famille Mathéi de Valfons*, une sorte d'*Avant-propos*, plus un *nota* rappelant la publication des *Souvenirs du marquis de Valfons, vicomte de Sebourg, etc. (1710-1786)* faite par le marquis de Valfons, notre cher confrère disparu, avec « une savante introduction de M. Georges Maurin », notre confrère aussi. Après la lecture de quelques passages de la première lettre, assez longue, du reste, l'examen de cette correspondance, dont la copie ne comprend pas moins de 500 pages environ, a été remis aux soins du secrétaire. Le rapport en sera fait par M. de Pognadoresse.

Le registre des présentations ayant été déclaré clos, les candidatures inscrites remontant à la date du 13 novembre 1909, les élections sont fixées au 11 décembre prochain, délai nécessaire aux termes de l'art. 22 du règlement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 11 décembre 1909

Présents : MM. Maruéjol , *président* ; Clavel, Mazel, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, chanoine Delfour, Delamare, Jouve, La Haye, Coulon, Puech, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, Bosc, *membres résidents* ; Faucher, *membre non résident* ; Mingaud, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 27 novembre est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis la dernière réunion.

M. *le secrétaire* rapporte, d'après le « Journal Officiel », que l'Académie des Beaux-Arts, dans sa séance du 4 décembre, a élu *correspondant*, « dans la section de peinture, en remplacement de M. Giacometti, de Besançon, M. La Haye, directeur de l'École des Beaux-Arts de Nîmes et du Musée de Nîmes. »

M. *le président* félicite M. La Haye de cette distinction, méritée par les titres indiqués, et s'en réjouit surtout pour l'Académie sur qui rejaillit l'honneur fait à notre confrère.

M. La Haye remercie M. le président de ses félicitations, qui charment d'autant plus un vieux Parisien qu'elles lui viennent de

ses nouveaux concitoyens, heureux qu'il est de s'être, depuis quelques années, naturalisé Nimois.

Le président et les membres de la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION D'ABBEVILLE font part de la mort de leur *président d'honneur*, M. *Philippe-Constant-Ernest Prarond*, membre titulaire de la Société depuis 1844, décédé à Abbeville, le 7 novembre 1909, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Sur l'observation de M. *le secrétaire* que le futur samedi de quinzaine serait le jour de Noël et le samedi suivant le 1^{er} janvier 1910, l'Académie décide que la prochaine séance aura lieu le mercredi 22 décembre courant.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un *correspondant*. Le scrutin donne l'unanimité des suffrages, exprimés par les 19 membres présents et votants, à M. *le comte Théodore Tardy de Montravel*, de Vers (Gard), qui est proclamé élu.

M. *le secrétaire* rapporte que les commissions spéciales du *Legs Maumenet*, de *publication* et de *présentation* se sont réunies, ce jour, à 3 heures de relevée. Étaient présents : MM. *Maruéjol, Clauzel, Jouve, Bruneton, de Balincourt, Bondurand, Clavel, Gustave Fabre, chanoine François Durand, La Haye, Coulon.*

La candidature de M. *Phœbus Jouve* au siège vacant de *membre non résidant* a été examinée et adoptée. L'élection est fixée au 22 décembre courant.

Le rapport suivant de M. *le chanoine Nicolas* dont l'absence est motivée par un deuil récent, est lu par M. *le chanoine Fran-*

çois Durand. Il est relatif au travail présenté par un correspondant, M. l'abbé H. Grange, curé de Saint-Maximin, et contenant le « Sommaire des Bulles des Papes » d'Avignon concernant les diocèses de » Nimes et d'Uzès ».

« *Sommaire des Bulles des Papes d'Avignon, concernant les diocèses de Nimes et d'Uzès* ». Tel est le titre du manuscrit que M. l'abbé Grange présente à l'Académie de Nimes. Ce travail, malgré quelques lacunes, nous paraît sérieux et suppose de longues et patientes recherches pour le choix des bulles, dont l'auteur a copié le sommaire dans le registre des huit papes, qui résidèrent à Avignon de 1305 à 1394.

» A ce point de vue, le travail de M. Grange mérite des éloges et on doit lui savoir gré de l'avoir entrepris.

» Ce sommaire des bulles serait plein d'intérêt pour notre diocèse et pour l'histoire générale de l'Eglise ; il offrirait d'immenses avantages à ceux qui s'occupent de notre histoire locale, si l'auteur avait donné à son recueil une *forme scientifique*, c'est-à-dire s'il l'avait fait précéder d'une introduction explicative, et suivre d'une table générale de noms de personnes et de lieux parfaitement identifiés (table qui est peut-être faite), si, enfin, il avait accompagné chaque bulle d'une bibliographie plus complète.

» Sans doute, ce travail renferme, avec de précieux documents, les noms des prêtres ou des religieux, des prieurés, bénéfices, prébendes ou cures, dont la collation canonique y est signalée pour nos deux

anciens diocèses de Nîmes et d'Uzès. Mais, comment se retrouver dans cette longue énumération de bulles, dont les manuscrits ou les éditions fidèles sont conservés à la bibliothèque vaticane, aujourd'hui facilement ouverte à tous les travailleurs grâce à Léon XIII et à Pie X ?

» M. l'abbé Grange se contente de donner les cotes, quelquefois incomplètes, des archives du Vatican, sans dire quels sont les manuscrits ou les éditions sur lesquels sa copie a été faite, tout autant d'indications qui doivent faire l'objet d'une introduction explicative, car pour les papes du xiv^e siècle il y a deux séries distinctes de registres pontificaux, l'une connue sous le nom de *Regesta vaticana*, l'autre sous le nom de *Regesta avenionensia*.

» Mais, la cote, même complète, des archives du Vatican, ne suffit pas, car bien rares sont ceux qui ont les moyens et les loisirs d'aller à Rome consulter les archives. De là s'impose la nécessité d'une bibliographie plus complète, indiquant les cotes des divers registres des papes publiés soit par *Martène et Durand* (*Thesaurus novus Anecdotorum*, Paris 1717, 5 vol. in fol.), soit par les anciens membres de l'École française de Rome, ouvrages que tout le monde peut facilement consulter, parce qu'ils sont dans presque toutes les bibliothèques. Celle de Nîmes possède presque tous les registres publiés par l'École française de Rome, les quelques-uns qui manquent viennent d'être demandés à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts par M. le Maire de Nîmes et les membres du Comité d'inspection et d'achat de livres pour notre bibliothèque municipale.

» J'estime donc que le laborieux travail de M. l'abbé Grange, quelque utile qu'il puisse être, présente de telles lacunes que le chercheur ne peut retirer d'une œuvre de ce genre tout le fruit qu'il est en droit de lui demander.

» En conséquence, l'auteur devra avant toute publication :

- 1° Compléter les abréviations ;
- 2° Identifier par des notes les noms de personnes et de lieux ;
- 3° Donner les cotes complètes des archives vaticanes ;
- 4° Compléter la bibliographie de chaque bulle ;
- 5° Ecrire une introduction explicative ;
- 6° Dresser une table générale (si elle n'est pas déjà faite), à la fin du travail, fin que nous ne connaissons pas.

» Il serait même bon de mettre en tête de chaque bulle un petit argument en français.

» Si l'auteur réalise ces desiderata, son travail ne peut que faire le plus grand honneur aux Mémoires de notre Académie.

» En terminant ce rapport, nous nous plaignons à constater que l'initiative de M. l'abbé Grange est digne de tous nos éloges et de tous nos encouragements, et nous lui demandons de mettre son œuvre en état d'être publiée par les soins de notre Académie. »

Les conclusions de ce rapport, dont la commission demande l'homologation, sont adoptées.

M. le secrétaire, sur le *Legs Maumenet*, dit que deux sommes sont disponibles : 1^o l'allocation de 200 francs à Sanouiller, sorti de l'École des Arts et Métiers d'Aix; 2^o celle de 300 francs à Vidalenche, sorti avec brevet de l'Institut électrotechnique de Grenoble et engagé immédiatement dans une compagnie d'électricité de Marseille.

Sur les autres protégés, sont fournis les renseignements les plus favorables. Il convient, néanmoins, de distinguer spécialement M^{lle} Dupuy, qui vient d'être reçue avec un excellent numéro à l'École des Beaux-Arts de Paris; MM. Bouat et Blanc, et surtout M. Mérignargues dont les efforts, cette année, ont été sérieux, soutenus et fructueux. Ces quatre protégés ont paru à la commission mériter, à titre de récompense et d'encouragement, une augmentation. La répartition proposée par la commission serait donc celle-ci, après rejet des demandes d'autres postulants :

Beaux-Arts.

MM. Fernand Janin, maintenu	à.	500 f.
Vidal	»	à. 300
Mérignargues, élevé de 300	à.	400
Bouat,	» de 150	à. 300
M ^{lle} A. Dupuy,	» de 100	à. 300

Conservatoire national de musique.

M. Robert Challet, maintenu à. 300

Lycée de Nîmes.

M. Cayla-Gay, maintenu à. 200

Saint-Stanislas (Nimes).

M Louis Blanc, élevé de 150 à ... 200 fr.

Ce qui forme un total de 2.500 fr.
laissant un petit solde disponible de 33
francs en chiffres ronds.

Ces propositions, expliquées et discu-
tées, sont unanimement adoptées.

On passe aux lectures.

M. le chanoine *Delfour* donne une étude
sur *Henry Bordeaux* et son œuvre. L'auteur
nous fait parcourir les ouvrages du roman-
cier, insistant notamment sur les thèses qui
y sont soutenues. On pourrait lui repro-
cher de montrer trop qu'il est l'élève docile
de *Taine* et de *Barrès*.

M. *Mazauric* soumet ensuite à l'Académie
les photographies de cinq stèles gauloises
avec leurs inscriptions en caractères grecs.
La difficulté de leur étude ne permettra d'en
fournir la traduction que plus tard. M.
Mazauric se contente pour le moment de
noter la découverte et les circonstances qui
l'ont marquée. Ces stèles, qui sont d'une
hauteur moyenne de 1^m60 environ, ont été
trouvées, en juin dernier, par M. Antoine-
Marius Pernix, propriétaire au quartier des
Gérardes, près de la route de l'Isle, dans sa
vigne. Ces pierres marquèrent sans doute
l'emplacement de sépultures antiques le
long de la voie romaine d'Apt à Cavillon
et à Nimes. L'intelligence et le désintéres-
sement de M. Pernix, jointes à l'initiative
de M^{lle} E. Jouve, sœur de notre distingué

confrère, permettront de conserver, en nos Musées régionaux, les vestiges d'un lointain passé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 22 décembre 1909

Présents : MM. Maruéjol, *président* ; Clavel, Mazel, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, chanoine Delfour, Delamare, Jouve, chanoine Bonnefoi, La Haye, Poinso, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, *membres résidents* ; Mingaud, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 11 décembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir dans la quinzaine dernière.

M. le *secrétaire* annonce les décès de :

Mlle Elise-Clémence Robin, sœur de M. le colonel Robin, *membre résident*, laquelle a succombé, dans sa 83^e année, à Saint-Martin-au-Laërt, le 25 novembre 1909 ;

Mme V^e J.-N. Conte, née Marie-Louise-Jeanne-Nelly Maurin, sœur de M. Georges Maurin, *membre résident*, et apparentée à M. Deloche, également *membre résident*, laquelle a succombé, dans sa 81^e année, à Marseille, le 17 décembre 1909 ;

Mme Nadal, mère de M. Nadal, *membre honoraire*, laquelle a succombé, à l'âge de 96 ans, à Paris.

M. le président exprime les regrets causés par ces deuils et les fait consigner au procès-verbal.

M. le secrétaire croit devoir mentionner aussi le décès de M. Gaston Balmelle, survenu, le samedi 18 décembre courant, à Génolhac, où il s'était retiré, dans son pays d'origine, quand il avait quitté, il y a quelques années, le barreau de Nîmes, dans lequel il avait, durant plus de 50 ans, occupé une place prépondérante. L'ordre des avocats à notre cour d'appel l'avait appelé plusieurs fois à l'honneur du bâtonnat. Ancien maire de Nîmes et conseiller général du Gard, il avait, du 1^{er} février 1868 au 4 mai 1895, appartenu à l'Académie de Nîmes, que, par suite, la nouvelle de sa mort ne peut laisser indifférente. Après une longue vie laborieusement remplie, M. Balmelle s'est éteint, à 92 ans, dans sa propriété de Génolhac, où il avait, depuis 1894, pris sa retraite.

M. le secrétaire communique la lettre suivante, par laquelle M. Théodore de Montravel, élu correspondant au cours de la dernière séance, remercie de cet honneur.

« Tarascon-s.-Rhône, 17 décembre 1909.

« Monsieur le secrétaire,

» En vous accusant réception de votre aimable lettre m'annonçant mon élection à l'Académie de Nîmes, je m'empresse de vous remercier pour l'honneur qui m'est

fait, et que je dois à votre gracieuse bienveillance.

» C'est avec le plus vif plaisir que je lirai vos intéressantes publications, et si je découvre quelques documents inédits, je me ferai un devoir de les communiquer à l'Académie.

» Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire, l'expression de mes sentiments bien reconnaissants et dévoués.

» Comte THÉODORE DE MONTRAVEL. »

Lecture est donnée par M. le secrétaire d'une circulaire du Ministre de l'instruction publique, datée de Paris, le 1^{er} décembre 1909. Elle est relative au 48^e Congrès des Sociétés savantes. Ce Congrès s'ouvrira à la Sorbonne, le mardi 29 mars 1910. Ses travaux se poursuivront durant les journées des mercredi 30, jeudi 31 et vendredi 1^{er} avril. Le samedi 2 avril, M. le Ministre présidera la séance générale de clôture. La liste des délégués devra être envoyée avant le 20 février, dernier délai.

Une circulaire datée de Paris, le 1^{er} décembre 1909, est adressée par la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHILOSOPHIE (5, rue de Mézières). Elle annonce que « dans sa séance du » 28 octobre dernier, cette Société, siégeant » à la Sorbonne et composée des membres » de la section de philosophie de l'Institut, » des professeurs de philosophie du Collège de France, de la Sorbonne, des Lycées de Paris et des Universités de province, a décidé d'entreprendre la constitution d'une Bibliographie de la Philoso-

» phie française. » Elle sollicite « le con-
» cours actif et intelligent de tous », qui
se manifestera par l'indication ou l'envoi de
leurs livres.

M. le secrétaire communique une 7^e cir-
culaire (Bruxelles, 1^{er} décembre 1909) rela-
tive au III^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE BO-
TANIQUE qui sera tenu à Bruxelles du 14
au 22 mai 1910. Il communique enfin une
circulaire apportant le programme provi-
soire des séances et des excursions qui
seront organisées à l'occasion de ce Con-
grès. Elle sollicite des adhésions dont elle
stipule les conditions.

Il est procédé à l'élection portée à l'ordre
du jour. Il s'agit du remplacement de M.
Lombard-Dumas, membre non résidant, dé-
cédé. L'unanimité des membres présents et
votants porte ses suffrages sur M. *Phæbus
Jouve*, juge de paix à *Saint-Gilles*, qui est
élu.

On passe aux lectures.

Revenant sur le peintre Barat, dont il a
déjà entretenu l'Académie, M. *Clauzel* rap-
pelle les œuvres de cet artiste qui se trou-
vent à Nîmes, et notamment le portrait de
J.-Fr. Séguier dont l'original est aujour-
d'hui au Muséum d'histoire naturelle de
notre ville, et dont une photographie est
dans la salle de nos séances ordinaires ;
ensuite le portrait de *Voltaire* qui a donné
prétexte à la lettre (1775) du grand écrivain
à la grande Catherine, impératrice de
Russie. Ces diverses recherches ont été
consignées dans un Mémoire produit au
Congrès des Beaux-Arts, le 7 avril 1904.

Il a paru intéressant de savoir ce qu'était devenu ce portrait. M. *Clauzel* a interrogé vainement. M. A Néonstroïeff, conservateur de l'Ermitage Impérial, lui a répondu (le 23 janvier 1904) pour lui demander quelques précisions permettant d'entreprendre des recherches utiles. L'envoi de son *Mémoire* a provoqué une réponse officielle du 9 janvier 1907 l'informant de l'inanité des recherches minutieusement effectuées.

M. *Reinaud* donne connaissance d'une pièce de vers : *Les Raisins*.

M. *Maruéjol* signale divers articles parus dans les derniers fascicules arrivés à la bibliothèque et qui doivent intéresser la Compagnie à laquelle ils pourront être soumis, quand le permettra l'ordre du jour.

Il cite notamment : *Les chevaliers des Arènes (Annales du Midi)* ; *Le chevalier d'Assas (Revue des Etudes historiques)* ; *Mesures des Arènes (Revue archéologique)*.

« A propos de nouvelles mensurations des Arènes par M. Courdemanche, M. le président entretient l'Académie de la valeur du pied romain ordinaire comparée à celle du pied dit de Drusus. La différence est de quelques centimètres. A ce sujet on mentionne les mensurations de notre vieux monument opérées par Aurès, Estève et autres, dont les résultats varient selon que le point de départ est au mur, ou au pied des pilastres, ou au droit des corniches. Or, il en résulte des différences dans les nombres trouvés, lesquelles ont une certaine importance pour les dimensions exactes des axes principaux ; d'où les discussions des

différents auteurs sur les intentions des constructeurs....., s'ils en avaient.

Ne discute-t-on pas aussi sur l'âge de notre Amphithéâtre dont l'histoire n'est pas encore complètement éclaircie ?

L'Histoire des Chevaliers des Arènes, écrite d'après les règles de la critique historique moderne, fait connaître, d'une manière peut-être définitive, l'origine, les mœurs et la vie de cette association de gentilshommes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

différents adresses aux intentions des
 constructeurs.
 Ne discutez pas, mais en face de moi
 le véritable état d'esprit à ce sujet
 encore complètement défectueux
 L'histoire des constructeurs est
 celle d'une lutte constante de la critique
 contre le progrès, sans compter les
 autres points de vue de l'histoire, les
 maux et la vie de cette association de
 hommes.

L'ordre du jour est, ainsi, la science
 et l'art.